

*Édition établie et présentée par*  
Dominique Mongin

Les 50 discours  
qui ont marqué  
la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale

*Préface de Maurice Vaïsse*

---

André Versailles éditeur

# SOMMAIRE

PRÉFACE DE MAURICE VAÏSSE .....	15
INTRODUCTION .....	19
PREMIÈRE PARTIE <i>L'ÉCHEC DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ COLLECTIVE ET LA MARCHÉ VERS UNE NOUVELLE GUERRE MONDIALE (1935-1939)</i> .....	23
1. L'ÉCHEC DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS (SDN) : LE CAS DE L'AGRESSION DE L'ITALIE FASCISTE CONTRE L'ÉTHIOPIE	25
<hr/>	
Mussolini et le tournant du régime fasciste.....	27
1 – <b>BENITO MUSSOLINI</b> , le 2 octobre 1935 « Ô Éthiopie ! Nous patientons depuis quarante ans, maintenant ça suffit ! » .....	30
L'affaire éthiopienne ou la faillite du système de sécurité collective.....	32
2 – <b>HAÏLÉ SÉLASSIÉ</b> , le 30 juin 1936 « Jamais auparavant on n'a vu un gouvernement procédant à l'extermination systématique d'une nation par des moyens barbares... » ..	35
2. LES QUESTIONS AUTOUR DU RÉARMEMENT DE L'ALLEMAGNE ET DE L'INTERVENTION DANS LA GUERRE D'ESPAGNE	42
<hr/>	
Hitler et la politique de puissance de l'Allemagne nazie en Europe.....	42
3 – <b>ADOLF HITLER</b> , le 21 mai 1935 « Aucune guerre ne pourrait apporter de remède aux malheurs de l'Europe, mais tout au plus les augmenter » .....	48

L'internationalisation de la guerre civile espagnole.....	49
4 – FRANCISCO FRANCO, le 18 juillet 1936	
« <i>Pouvons-nous abandonner l'Espagne aux ennemis</i>	
<i>de la Patrie, lâchement, perfidement, sans lutter ?</i> ».....	54
Le réarmement et la politique étrangère du Front populaire .....	56
5 – LÉON BLUM, les 10 et 11 mars 1942	
« <i>Non seulement, je n'ai pas dérivé vers le chômage les crédits votés</i>	
<i>pour la Défense nationale, mais j'ai fait dériver vers la Défense nationale</i>	
<i>des crédits accordés pour la résorption du chômage</i> ».....	61
6 – HENRI DE KÉRILLIS, le 5 décembre 1936	
« <i>Les Allemands se sont privés de beurre pour avoir des canons.</i>	
<i>Faudrait-il maintenant que les canons ne servent à rien ?</i> ».....	66
<b>3. LA CONFÉRENCE DE MUNICH ET LA FIN D'UN « CYCLE INFERNAL »</b> .....	<b>69</b>
Les accords de Munich et la faillite de la paix en Europe.....	70
7 – ÉDOUARD DALADIER, le 4 octobre 1938	
« <i>Nous avons sauvé la paix</i> » .....	74
et HENRI DE KÉRILLIS,	
« <i>L'Allemagne ne respecte que les forts</i>	
<i>et nous venons de lui montrer que nous ne l'étions pas !</i> ».....	77
8 – WINSTON CHURCHILL, le 5 octobre 1938	
« <i>Une véritable défaite totale</i> » .....	82
Liens transatlantiques et isolationnisme .....	85
9 – FRANKLIN ROOSEVELT, le 4 janvier 1939	
« <i>Une nation forte et unie peut être détruite</i>	
<i>si elle n'est pas préparée à contrer une agression soudaine</i> » .....	88
10 – PIERRE COT, le 20 janvier 1939	
« <i>Le président Roosevelt a pris l'initiative d'un mouvement</i>	
<i>de protestation contre la barbarie raciste</i> » .....	95
L'Union soviétique, du « Front anti-fasciste »	
au pacte germano-soviétique.....	100
11 – JOSEPH STALINE, le 10 mars 1939	
« <i>Les Allemands refusent maintenant de payer la traite,</i>	
<i>et envoient promener les souscripteurs ?</i> » .....	104

## DEUXIÈME PARTIE

« GUERRE ÉCLAIR », « DRÔLE DE GUERRE »,  
RÉSISTANCE ET COLLABORATION

(1939-1940) ..... 113

1. LES DÉBUTS DU CONFLIT EN EUROPE,  
ENTRE *BLITZKRIEG* ET « *DRÔLE DE GUERRE* » ..... 114

Le déclenchement des hostilités et le démembrement de la Pologne ..... 115

12 – ADOLF HITLER, le 1<sup>er</sup> septembre 1939

« Dès à présent, nous répondons à chaque bombe par une autre bombe » ..... 117

13 – NEVILLE CHAMBERLAIN, le 1<sup>er</sup> septembre 1939

« Nous sommes résolus à en finir avec ces méthodes » ..... 128

« *Drôle de guerre* » à l'Ouest de l'Europe

et actions « périphériques » au Nord ..... 131

14 – JEAN ZAY, le 19 avril 1940

« Il faut que la réforme de la France soit un de nos buts de guerre » ..... 136

## 2. LA GUERRE ÉCLAIR À L'OUEST DE L'EUROPE ..... 140

10 mai 1940 : offensive allemande à l'Ouest  
et bouleversement politique en Grande-Bretagne ..... 140

15 – WINSTON CHURCHILL, le 13 mai 1940

« Je n'ai rien à offrir que du sang, du labeur, des larmes et de la sueur » ..... 144

La bataille des Flandres et ses conséquences politiques ..... 146

16 – LÉOPOLD III, le 10 mai 1940

« Les sacrifices et les privations seront considérables » ..... 149

17 – HUBERT PIERLOT, le 28 mai 1940

« Le Roi se trouve dans l'impossibilité de régner » ..... 152

3. LA DÉBÂCLE EN FRANCE  
ET LES APPELS À LA RÉSISTANCE DEPUIS LONDRES ..... 154

Dunkerque et la débâcle militaire et politique en France ..... 154

18 – WINSTON CHURCHILL, le 4 juin 1940

« Nous ne nous rendrons jamais » ..... 160

Les « appels » à la résistance depuis Londres ..... 165

19 – WINSTON CHURCHILL, le 18 juin 1940

« Ce fut leur plus belle heure » ..... 168

20 – CHARLES DE GAULLE, le 18 juin 1940

« Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française  
ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas » ..... 177

21 – CHARLES DE GAULLE, le 26 juin 1940 « <i>La France livrée, la France pillée, la France asservie</i> ».....	180
4. LA GRANDE-BRETAGNE EN GUERRE, LA POLITIQUE DE COLLABORATION ET LA QUESTION DES PAYS NEUTRES	182
<hr/>	
Les pays neutres et la guerre : le cas helvétique .....	182
22 – MARCEL PILET-GOLAZ, le 25 juin 1940 « <i>Le temps est venu de la renaissance intérieure</i> » .....	184
La Grande-Bretagne en guerre, sur mer et dans les airs .....	187
23 – CHARLES DE GAULLE, le 8 juillet 1940 « <i>Eh bien ! je dis sans ambages qu'il vaut mieux qu'ils aient été détruits</i> » ...	190
24 – WINSTON CHURCHILL, le 20 août 1940 « <i>Jamais, dans l'histoire de l'humanité et de ses guerres, tant de gens ont dû autant à si peu d'hommes</i> ».....	195
La mise en œuvre de la politique de collaboration en France .....	201
25 – PHILIPPE PÉTAİN, le 11 octobre 1940 « <i>Une révolution ne se fait pas seulement à coups de lois et de décrets</i> » .....	204
26 – PHILIPPE PÉTAİN, le 30 octobre 1940 « <i>C'est moi seul que l'Histoire jugera</i> » .....	211
TROISIÈME PARTIE	
LA MONDIALISATION DE LA GUERRE (1941-1942).....	
1. LA GRANDE-BRETAGNE ET LES ÉTATS-UNIS, DERNIERS REMPARTS DES DÉMOCRATIES	214
<hr/>	
La relation privilégiée anglo-américaine à l'épreuve de la bataille de l'Atlantique .....	214
27 – WINSTON CHURCHILL, le 9 février 1941 « <i>Donnez-nous les outils, et nous achèverons l'ouvrage</i> » .....	219
Les « buts de guerre » des États-Unis .....	223
28 – FRANKLIN ROOSEVELT, le 27 mai 1941 « <i>La seule chose que nous ayons à craindre c'est la peur elle-même</i> ».....	227
2. L'OUVERTURE DE NOUVEAUX FRONTS : L'ATTAQUE CONTRE L'URSS, PUIS CONTRE LES ÉTATS-UNIS	237
<hr/>	
L'attaque contre l'Union soviétique .....	237
29 – ADOLF HITLER, le 22 juin 1941 « <i>Voici donc venue l'heure où il est nécessaire de contrer ce complot des va-t-en-guerre judéo-anglo-saxons et des dirigeants bolchevistes – juifs également – de la centrale moscovite</i> ».....	240

30 – WINSTON CHURCHILL, le 22 juin 1941 « Tout homme ou État qui combat le nazisme recevra notre aide. Tout homme ou État qui combat avec Hitler est notre ennemi » .....	250
31 – JOSEPH STALINE, le 3 juillet 1941 « Comment a-t-il pu se faire que notre glorieuse Armée rouge ait abandonné aux troupes fascistes une série de nos villes et régions ? » .....	257
L'attaque contre les États-Unis .....	262
32 – FRANKLIN ROOSEVELT, le 8 décembre 1941 « La menace d'une attaque brusquée de ce genre ne pèsera plus jamais sur nous » .....	267
3. LA POLITIQUE D'EXTERMINATION NAZIE, LA COLLABORATION ET LA PRISE DE CONSCIENCE INTERNATIONALE .....	268
La politique d'extermination nazie .....	269
33 – HEINRICH HIMMLER, le 4 octobre 1943 « Nous organisons l'élimination des Juifs, leur extermination » .....	273
Le régime de Vichy face à la politique d'extermination nazie .....	274
34 – PIERRE LAVAL, le 22 juin 1942 « Je souhaite la victoire de l'Allemagne, parce que, sans elle, le bolchevisme, demain, s'installerait partout » .....	278
La prise de conscience internationale de l'extermination des Juifs .....	279
35 – PIE XII, le 24 décembre 1942 « Des centaines de milliers de personnes qui, sans la moindre faute de leur part, mais simplement parce qu'elles appartiennent à telle race ou à telle nationalité, sont vouées à la mort ou à un dépérissement progressif » .....	283
4. LES ALLIÉS EN AFRIQUE DU NORD, DÉBUT DE LA RECONQUÊTE EN EUROPE .....	285
La reconquête de l'Afrique du Nord par les Alliés .....	286
36 – WINSTON CHURCHILL, le 10 novembre 1942 « Mais ce n'est pas la fin. Ce n'est pas même le commencement de la fin. En revanche, c'est – peut-être – la fin du commencement » .....	288
Duel au sommet entre officiers généraux à Alger .....	290
37 – CHARLES DE GAULLE, le 11 novembre 1942 « En rendant le dernier soupir, vous avez dit "Vive la France!" Eh bien ! dormez en paix ! La France vivra parce que, vous, vous avez su mourir pour elle » .....	296

## QUATRIÈME PARTIE

## VERS LA VICTOIRE DES ALLIÉS

(1943-1945) .....	303
<b>1. VERS DE NOUVELLES QUÊTES DE PUISSANCE</b> .....	<b>303</b>
Les États-Unis, un an après leur entrée en guerre.....	305
<b>38 – FRANKLIN ROOSEVELT</b> , le 7 janvier 1943	
« <i>Je pense que l'arsenal des démocraties s'en sort bien</i> » .....	308
La « guerre totale » de l'Allemagne nazie .....	318
<b>39 – JOSEPH GOEBBELS</b> , le 18 février 1943	
« <i>À présent, peuple, lève-toi ! Tempête, déchaîne-toi !</i> » .....	321
De Gaulle et la conquête du pouvoir politique à Alger.....	343
<b>40 – CHARLES DE GAULLE</b> , le 20 avril 1943	
« <i>Souvent, dans notre histoire, nos épreuves nous ont faits plus grands</i> »....	347
L'effort de guerre du Commonwealth .....	349
<b>41 – JAN CHRISTIAAN SMUTS</b> , le 25 novembre 1943	
« <i>Un monde nouveau est en train de se constituer</i> » .....	354
<b>2. VERS LA « LIBÉRATION » DE L'EUROPE</b> .....	<b>360</b>
L'ouverture d'un nouveau front en Normandie.....	361
<b>42 – WINSTON CHURCHILL</b> , le 6 juin 1944	
« <i>Cette vaste opération est sans aucun doute</i> <i>la plus compliquée et la plus difficile qui ait jamais eu lieu</i> » .....	365
<b>43 – DWIGHT EISENHOWER</b> , le 6 juin 1944	
« <i>Ce débarquement ne fait que commencer</i> <i>la campagne d'Europe occidentale</i> » .....	369
<b>44 – CHARLES DE GAULLE</b> , le 6 juin 1944	
« <i>Derrière le nuage si lourd de notre sang et de nos larmes</i> <i>voici que reparaît le soleil de notre grandeur !</i> » .....	374
La libération de Paris et la « consécration » du général de Gaulle.....	375
<b>45 – CHARLES DE GAULLE</b> , le 25 août 1944	
« <i>Paris ! Paris outragé ! Paris brisé ! Paris martyrisé ! mais Paris libéré !</i> »....	378
<b>3. LA VICTOIRE FINALE DES ALLIÉS</b>	
<b>ET « L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS »</b> .....	<b>379</b>
Bilan d'une guerre du côté américain .....	380
<b>46 – FRANKLIN ROOSEVELT</b> , le 6 janvier 1945	
« <i>À l'avenir, nous ne devons jamais oublier la leçon que nous avons apprise</i> <i>– que nous devons avoir des amis qui travailleront avec nous en temps</i> <i>de paix comme ils ont combattu à nos côtés durant la guerre</i> » .....	386

La défaite de l'Allemagne et la « libération » de l'Europe .....	404
47 – ADOLF HITLER, le 29 avril 1945	
« Voici mon testament politique » .....	407
48 – WINSTON CHURCHILL, le 13 mai 1945	
« Il ne servirait à rien de punir les hitlériens pour leurs crimes, si la loi et la justice ne s'appliquaient pas, et si des gouvernements ou des polices totalitaires venaient à prendre la place des envahisseurs allemands » .....	413
La défaite du Japon et le début de l'ère atomique .....	415
49 – HARRY TRUMAN, le 6 août 1945	
« Avec cette bombe, nous avons maintenant intensifié de manière nouvelle et révolutionnaire la puissance de destruction afin d'accroître le pouvoir grandissant de nos forces armées » .....	420
50 – HIROHITO, le 15 août 1945	
« Unissez vos forces pour les consacrer à bâtir l'avenir » .....	425
LISTE DES DISCOURS .....	427
SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	433
INDEX DES NOMS DE PERSONNES .....	437

## PRÉFACE DE MAURICE VAÏSSE

Comme le dit Winston Churchill dans son discours du 9 février 1941 : « En temps de guerre, on ne saurait trop s'inspirer de l'adage : Des actes plutôt que des paroles. "Deeds, not words". » Il est vrai que la guerre, c'est d'abord des faits militaires ; mais c'est aussi des discours politiques. Attendus, épiés en temps de paix, les discours des dirigeants sont autant d'armes en temps de guerre. Ils doivent exhorter au courage, promouvoir le patriotisme, calmer les impatiences des uns, pousser les autres à combattre, fléchir l'opinion de l'adversaire, conjurer le pire.

De tous temps, les discours des meneurs d'hommes ont été essentiels et sont restés dans l'Histoire comme des monuments. Mais sur le moment, leur portée restait limitée à ceux qui étaient présents, soit à un petit nombre d'entre eux.

Or, la Seconde Guerre mondiale correspond à une période où les moyens de communication modernes connaissent une véritable révolution avec la généralisation de la radiodiffusion. Désormais, ce sont des milliers (parfois des centaines de milliers) d'hommes qui peuvent écouter en même temps les discours des dirigeants, dont le rôle ne consiste pas seulement à ordonner, mais aussi tout simplement à informer, ou à désinformer : il s'agit de mettre l'opinion au courant de l'avancée des armées, de l'importance de la production de la machine de guerre (cf. le discours de Roosevelt du 7 janvier 1943). Et la portée de ces discours en est considérablement augmentée. Mieux même, l'efficacité est telle que les dictatures s'évertuent à brouiller les émissions. La brutalité des événements de la Seconde Guerre mondiale impose l'efficacité. La parole se fait haletante, percutante. Par la voix, il s'agit d'électriser les foules, d'éviter qu'elles ne se posent trop de questions sur l'issue des combats (et donc sur la victoire finale) et qu'elles ne remettent en cause la légitimité (du moins pour les démocraties) des pouvoirs en place. Jamais autant que pendant cette période on n'aura apprécié le pouvoir des mots. La « brutalisation » de la guerre se manifeste aussi par le langage : dans son discours du 22 juin 1941, Churchill parle des « avions-pirates des Huns » et de Hitler comme de « ce voyou assoiffé de sang ».

C'est dire combien l'idée de réunir les cinquante discours les plus représentatifs de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale est opportune, en ce 70<sup>e</sup> anniversaire de 1940. Et celui qui en a été la cheville ouvrière est Dominique Mongin. Il s'agit d'un authentique historien qui, après avoir travaillé sur l'expédition de Norvège

(déjà la Seconde Guerre mondiale!), a fait sous notre direction une thèse de doctorat sur *La bombe atomique française de 1945 à 1958* (publiée chez Bruylant en 1997). Là aussi, les origines de la bombe remontent à la Seconde Guerre mondiale. Il me plaît d'associer à ce souvenir les noms de Jean-Baptiste Duroselle, dont l'ouverture d'esprit et le libéralisme ont permis que se développent tant de travaux différents, et de l'amiral Marcel Duval, qui a été à la fois un mentor et un ami pour Dominique Mongin.

Il faut louer « l'auteur », d'abord pour le choix qu'il a effectué : une sélection rigoureuse. Elle débute bien sûr avant 1939 par les déclarations qui sont autant d'étapes vers la catastrophe : il y aurait une étude passionnante à faire sur la dialectique paix/guerre dans ces discours. Mussolini (2 octobre 1935) justifie la guerre d'Éthiopie par les morts de Bligny et les sacrifices insuffisamment récompensés de la Grande Guerre, c'est-à-dire « une paix sacrifiée ». Hitler n'a que le mot « paix » à la bouche (21 mai 1935). Après Munich, Daladier se rend bien compte que « la paix n'est pas une conquête définitive » (4 octobre 1938). Et Churchill (5 octobre 1938) commente : « Nous ne faisons que commencer à payer pour la préservation de la paix. »

Ce choix ménage ensuite une grande diversité d'origine ; bien sûr, il y a les discours attendus qu'on peut certes trouver ailleurs mais qui ne pouvaient pas ne pas être inclus dans ce recueil : ceux de Churchill (10 discours), de Gaulle (7), Roosevelt (5), Hitler (4). Mais ce ne sont pas tous des discours convenus. C'est ainsi que, si Dominique Mongin consacre un développement au discours du 18 juin, il rappelle opportunément que, s'il est le plus connu, le véritable discours de rupture du général de Gaulle est celui qu'il prononce le 26 juin 1940, où il se fait accusateur, rappelant leur désaccord des années trente : si « la France a été foudroyée », si « la France n'avait pas cette force offensive », « à qui la faute, Monsieur le Maréchal ? ». Et récusant l'armistice : « Pour accepter un pareil acte d'asservissement, on n'avait pas besoin du vainqueur de Verdun. » Quant à Churchill, on admire son extraordinaire habileté dans son discours du 22 juin 1941. Comment expliquer à l'opinion britannique qu'en moins de temps qu'il ne faut pour le dire le Royaume-Uni choisit de se ranger du côté de l'Union soviétique, incarnation de ce communisme honni par Churchill ? Comment justifier que la cause russe est devenue indissociable de la cause britannique ? Comment expliquer cette volte-face ? Et là, on a un superbe discours, qui évoque – pour apitoyer l'opinion britannique – « ces villages où les jeunes filles rient et où les enfants jouent... », vers lesquels s'abat « la masse sinistre, abrutie, soumise et brutale de la soldatesque hun ». Dominique Mongin nous propose également le discours des dirigeants japonais, des pays neutres (Belgique, Suisse ; celui de Pilet-Golaz le 25 juin 1940 résonne d'un ton étonnamment vichyste avant la lettre), de Pie XII, dont les déclarations de Noël 1942 sont soucieuses des formes diplomatiques et « empreintes d'une forme de résistance face à l'oppression totalitaire ».

Il faut aussi rendre grâce à l'auteur pour sa présentation. La mise en perspective de ces textes par Dominique Mongin est à la fois précise, solide, remarquablement documentée. Il ne se contente pas de commenter les discours des dirigeants,

il en restitue le contexte et même les circonstances et l'atmosphère. Il rappelle que, lors de la préparation de son discours devant la Chambre des communes, le 4 juin 1940, la voix de Churchill s'étrangle au moment où il prononce – raconte-t-il d'après le récit de son secrétaire – les paroles fameuses : « Nous nous battons sur les plages... » les larmes coulent sur son visage ; et s'agrippant au dossier d'une chaise, il reprend alors d'une voix triomphante : « Nous ne nous rendrons jamais. »

Dominique Mongin ne se contente pas de présenter les textes. Il intervient par des remarques personnelles, reflétant sa connaissance de la période, une vraie réflexion. Ainsi remet-il en place Staline pour sa forfanterie et pour ses contradictions (discours du 3 juillet 1941). Ainsi remarque-t-il l'intervention de Jean Zay, le 19 avril 1940, devant le Comité secret de l'Assemblée nationale, où cet ancien ministre du Front populaire, cet anti-Munichois, en appelle à une mobilisation non seulement matérielle mais surtout morale et à un renouveau de la France (« il faut que la réforme de la France soit un de nos buts de guerre »). On avait déjà remarqué quelle différence séparait de Gaulle de Giraud à propos des buts de guerre. Il est symptomatique que, au tout début de la guerre, pour Churchill, qui ne peut offrir à son peuple dans son discours du 13 mai 1940 que le sang, les larmes et la sueur, le seul but est « la victoire, la victoire à tout prix, car sans victoire, il n'est point de salut », tandis que Jean Zay esquisse, à un moment où la vraie guerre n'a pas encore commencé, une organisation française plus hardie, plus efficace, plus moderne dans l'esprit de la Résistance, et que de Gaulle (20 avril 1943) dresse un véritable programme d'avenir, qui esquisse les grands traits de ses idées d'après-guerre : « une démocratie réelle [...] où le pouvoir, qui aura reçu du peuple la charge de le gouverner, dispose organiquement d'assez de force et de durée pour s'acquitter de ses devoirs d'une manière digne de la France ». Quant au Premier ministre Sud-africain, Jan Christian Smuts, il entend tirer les leçons de l'échec de la SDN et en appelle à un rôle prépondérant pour le Commonwealth (dans la mesure où « la France s'en est allée »), et à « La Trinité » (le Royaume-Uni, les États-Unis et la Russie soviétique), pour prendre le leadership du monde. Quant à l'empereur Hirohito (15 août 1945), il se satisfait « d'avoir pu sauvegarder et maintenir la structure de l'État impérial », et d'être toujours en place : « Nous sommes toujours avec vous. »

Dernière remarque : aussi loin que cette guerre où ces discours nous paraissent loin de nous, combien certains d'entre eux résonnent de façon actuelle. Munich est une référence omniprésente dans l'actualité géopolitique. On sait combien ces accords avec la résurgence de la question des Sudètes ont de la résonance dans les opinions allemande et tchèque jusqu'à la ratification du traité de Lisbonne. À l'heure où le pape Benoît XVI souhaite avancer dans le processus de béatification du pape Pie XII, en semblant ne pas tenir compte du silence du « Vicaire », le discours de celui-ci (24 décembre 1942) est à scruter de près. Évoquant au cœur de la guerre un monde du cauchemar, de la violence et de la terreur, il fait explicitement référence aux « centaines de milliers de personnes qui, sans la moindre faute de leur part, mais simplement parce qu'elles appartiennent à telle race ou

à telle nationalité, sont vouées à la mort ou à un dépérissement progressif ». « Le Vicaire » était donc clairement informé mais, sauf révélation des archives vaticanes, il n'a pas jugé opportun de condamner fermement le III<sup>e</sup> Reich pour ses actes. Pourquoi ? Éloignée de nous la Seconde Guerre mondiale ? Pas tant que ça ! Elle résonne encore dans nos consciences.

**MAURICE VAÏSSE**

Professeur des Universités  
à l'Institut d'Études politiques de Paris

## INTRODUCTION

Ce livre propose une lecture de l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale à travers cinquante discours qui en ont marqué son cours, dans un camp comme dans l'autre, en France comme en Allemagne, en Belgique comme en Grande-Bretagne, en Suisse comme aux États-Unis, en Italie comme en Union soviétique, en Espagne comme au Japon, au Vatican comme en Éthiopie. Chaque allocution est replacée dans son contexte historique, expliquée – tant sur son origine que sur sa portée – et mise en perspective avec les grandes décisions qui ont rythmé le déroulement de la guerre. La postérité de ces discours et la place qu'ils occupent dans la *mémoire collective* sont également mises en exergue. À la lumière des discours prononcés par plus de vingt-cinq personnalités, l'ouvrage s'attache à mettre en évidence les causes et l'enchaînement des faits constitutifs du deuxième conflit mondial, selon un découpage chronologique. La première partie concerne la période 1935-1939, elle s'intéresse à l'échec du principe de la « *sécurité collective* » sur lequel les démocraties avaient fondé de nombreux espoirs au sortir de la Première Guerre mondiale, ainsi qu'aux facteurs qui ont accéléré la marche vers une nouvelle guerre mondiale. La deuxième partie s'intéresse aux débuts du conflit (1939-1940) et donne des coups de projecteur sur des concepts forts, dont la résonance est toujours vive soixante-dix ans après les faits, avec notamment les concepts de « *résistance* », de « *collaboration* », de « *guerre éclair* », de « *drôle de guerre* ». La troisième partie (1941-1942) s'attache à montrer la manière dont une guerre « régionale », limitée à l'Europe, est devenue mondiale. Enfin, la quatrième partie (1943-1945) traite de la progression vers la victoire finale des Alliés et de l'émergence d'un nouvel « *ordre international* ». Une démarche purement thématique n'aurait pas permis cette mise en perspective, cet enchaînement des faits, que les discours retenus pour figurer dans cet ouvrage mettent en relief. La démarche chronologique a donc prévalu, même si, à deux reprises (pour les discours n° 5 et n° 33), des déclarations légèrement postérieures aux chapitres dans lesquels elles s'inscrivent ont été retenues afin de mieux comprendre les situations abordées.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale (mais c'est vrai aussi pour d'autres périodes), pour un décideur (politique ou militaire) prononcer un discours est un geste majeur : il lui permet de faire savoir au plus grand nombre la ligne directrice, les lignes de force qu'il impose à son action, et d'engager ses actes sur la parole

donnée. Son discours engage son action. C'est la raison pour laquelle, quel que soit le type de régime politique dans lequel il s'inscrit, un décideur met un soin particulier à l'élaboration et à la diffusion de son message. C'est bien souvent un « acte fondateur », ce qui explique sa portée et son enracinement dans le temps. Relire ces discours, en les mettant en perspective, permet à la fois de mieux connaître la personnalité de ceux qui les ont prononcés, de nous éclairer sur le déroulement du conflit et de mieux situer la responsabilité des décideurs politiques et militaires dans le cours des grands événements. Churchill a très bien résumé l'importance et la portée des paroles (comme des actes) pour un décideur, lorsqu'il dit dans son discours du 18 juin 1940 : « *Que chacun interroge sa conscience et ses discours. Je le fais souvent pour ma part.* » Par leur caractère « vivant », les discours sont une illustration dynamique de l'action en train de se faire. Ils sont aussi bien souvent le moyen de prendre date, de s'imposer politiquement, de légitimer une politique et une action. Il suffit de songer à la place qu'aurait occupée le général de Gaulle sans les discours radiophoniques qu'il prononçait régulièrement sur les ondes britanniques de la Bbc. Par ce moyen, il était en effet devenu la voix de la France libre, la voix de la Résistance.

Dans ces discours, l'écrit est aussi important que l'oral, même si certains orateurs sont capables de proclamer un discours sans le lire. Dans certains cas, l'orateur s'éloigne du texte écrit et il n'est pas toujours facile de distinguer la part effectivement prononcée du texte original. On en a un exemple frappant avec l'*appel du 18 juin* du général de Gaulle (voir discours n° 20), où le texte *qui fait foi* officiellement pour de Gaulle (et qu'il a reproduit dans ses *Mémoires de guerre*) n'apparaît pas *a posteriori* comme étant rigoureusement le même que celui qu'il a effectivement prononcé à Londres, les Britanniques lui ayant demandé de corriger les deux premières phrases de son discours avant de le prononcer aux micros de la Bbc... C'est d'ailleurs la radio (mais aussi les actualités cinématographiques) qui va donner toute leur portée à un grand nombre de ces discours, dans certains cas à un niveau mondial (c'est ainsi pour Winston Churchill, Hitler, Franklin Roosevelt...). Les qualités d'orateur de certaines personnalités permettent parfois d'allier le fond et la forme dans des discours qui, des décennies plus tard, restent gravés dans les *mémoires collectives*. C'est le cas en particulier en France pour les discours de Winston Churchill et de Charles de Gaulle. Certains discours sont renforcés par la gestuelle et les mimiques, exerçant une véritable fascination sur le public ; les discours d'Hitler et de Goebbels en Allemagne, de Mussolini en Italie, illustrent de manière tragique ce que peut devenir le pouvoir des mots et les conséquences dramatiques qu'ils peuvent entraîner.

Parallèlement, il existe des domaines où le décideur s'exprime très peu, soit pour garder le secret (militaire en particulier) dans l'intérêt de la réussite de l'action qu'il conduit, soit par crainte de révéler au grand jour des actes pour lesquels il sait qu'il sera condamné. C'est le cas dans la mise en place de la *Solution finale*, à savoir l'extermination planifiée et systématique des Juifs, en Allemagne et dans l'Europe occupée. À cet égard, le discours d'Heinrich Himmler du 4 octobre 1943

prend toute son importance, car, en s'adressant à des hauts cadres du régime nazi, il fixe une conduite à tenir dans ces crimes de masse, tout en appelant ces mêmes cadres à la plus grande discrétion. Ce texte a d'autant plus de valeur que les traces écrites dans ce domaine ne foisonnent pas. Dans le cas du testament d'Hitler qui a été retenu ici, il ne s'agit pas d'un discours à proprement parler, mais d'une sorte d'« *anti-discours* », la « *magie* » du verbe devant des foules enflammées ne jouant plus. La question de la préservation du secret pour des raisons militaires ou liées à des actes de résistance est bien évidemment tout autre. Dans le cas de la résistance contre l'oppression nazie, il s'agit de préserver le secret sur la préparation et la réalisation d'actions clandestines et de protéger les réseaux qui les animent. C'est la raison pour laquelle les seuls discours de la Résistance qui ont été retenus ici sont ceux, dans le cas français, du général de Gaulle (qui s'est beaucoup exprimé tout au long de la guerre), figure de proue de la France libre, dont l'action n'aurait pu aboutir sans les actions décisives de la résistance intérieure (dont le moyen d'expression publique prioritaire était l'écrit), mais qui a su aussi fédérer l'ensemble des mouvements de résistance dans le cadre du Conseil national de la résistance (CNR).

Cet ouvrage s'intéresse au décalage susceptible d'exister entre le contenu de certains discours et la réalité des faits, entre celle-ci et les mythes qui peuvent l'entourer. Dans certains cas, il existe une légère différence entre l'image qui subsiste dans la *mémoire collective* d'un décideur et la réalité des faits, leurs enchaînements. Concernant l'*appel du 18 juin* par exemple, lorsque le général de Gaulle prononce ce discours à Londres, il ne s'est pas encore mis dans une position de rupture totale avec les « *grands chefs militaires* » alors en poste de l'autre côté de la Manche. Même s'il ne se fait guère d'illusion sur leur volonté de se rallier au mouvement de résistance qu'il vient de lancer, il a tenu à garder la porte ouverte. C'est dans son discours du 26 juin 1940, qui intervient après la mise en œuvre de l'armistice, qu'il rompra brutalement avec le système honni. D'où l'idée de mettre en perspective ces deux textes. Il n'en reste pas moins que l'acte fondateur de la Résistance en France date bien du célèbre « *appel* » prononcé à la BBC le 18 juin 1940, car, à l'époque, Charles de Gaulle est seul à lancer un mouvement d'une telle ampleur. Autre cas de figure, la question de l'isolationnisme américain. Si l'on regarde de près certaines allocutions prononcées par le président Roosevelt avant le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale, on s'aperçoit qu'il est fort préoccupé par la montée de la tension en Europe et qu'il n'exclut pas d'intervenir, d'une façon ou d'une autre, en faveur des démocraties, mais il se heurte alors à un frein puissant, celui du Congrès. On est donc loin d'une Amérique repliée sur elle-même et qui ne s'intéresse pas à ce qui se passe sur le *Vieux Continent*.

Autant que faire se peut, des liens ont été établis entre les discours présentés dans cet ouvrage et des livres de référence qui les accompagnent, émanant soit des auteurs de ces discours, soit d'acteurs et de témoins clés de l'époque. La référence à quelques passages de *Mein Kampf* (« *Mon combat* ») est, par exemple,

essentielle pour mieux comprendre l'action d'Adolf Hitler et la tonalité de certains de ses discours. La présentation de plusieurs d'entre eux s'appuie donc sur ce livre, dont la version française avait été publiée en 1934 par un éditeur parisien – sans autorisation de son auteur – et cela par « *intérêt national* » (à l'époque, Hitler s'opposait à une traduction de son livre en français pour des raisons politiques évidentes, en particulier parce que les passages relatifs à la France étaient très agressifs). Bel exemple éditorial qui prouve l'intérêt et la nécessité de lire les auteurs *dans le texte*. Afin d'établir un appareil critique autour de ces discours, il a été jugé utile d'indiquer des livres et des articles qui accompagnent la compréhension de certains textes et qui sont autant de sources de référence. Une priorité a été donnée à la fois aux œuvres des acteurs et des témoins de la Deuxième Guerre mondiale, ainsi qu'aux travaux des universitaires. Une place importante a également été faite à des articles émanant de la revue *L'Histoire* qui, depuis 1978, constitue chaque mois une référence francophone indispensable pour ceux, universitaires ou non, qui s'intéressent de façon rigoureuse aux résultats de la recherche historique.

La Deuxième Guerre mondiale est à la fois lointaine et proche de nous ; lointaine, car, pour beaucoup, elle remonte désormais à plusieurs générations ; lointaine, car elle concerne une époque où la télévision et Internet n'existaient pas encore, une époque où les sociétés étaient encore très imprégnées par le monde rural ; mais proche de nous, car ce conflit est à lui seul un livre ouvert sur le monde d'aujourd'hui, parce qu'il doit nous rappeler tous les jours que les discours de haine, la violence totalitaire, les drames et les horreurs si particuliers à cette guerre, peuvent réapparaître à tout moment si les peuples n'y prennent pas garde, en Europe comme ailleurs dans le monde. En Europe, les images des épurations ethniques menées dans les années 1990 après l'éclatement de la Yougoslavie, ou celles de la brutalité de la courte guerre russo-géorgienne en août 2008, ne manquent pas de rappeler certaines images terribles de la Deuxième Guerre mondiale. Là aussi, les discours ont servi de support à l'action.

## PREMIÈRE PARTIE

### L'ÉCHEC DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ COLLECTIVE ET LA MARCHÉ VERS UNE NOUVELLE GUERRE MONDIALE (1935-1939)

Cette première partie regroupe une dizaine de discours qui sont autant de révélateurs de l'échec du système de sécurité collective que des esprits clairvoyants et humanistes avaient voulu mettre en place à l'issue de la Première Guerre mondiale. On pense notamment aux actions en faveur de la paix du président américain Woodrow Wilson, prix Nobel de la paix en 1919 – ses « Quatorze points » étant à l'origine directe de la création, en 1920, d'une instance internationale dédiée à la paix, la Société des Nations (SDN) –, aux actions du premier président de la SDN, le Français Léon Bourgeois (prix Nobel de la paix 1920) et des ministres des Affaires étrangères allemand, Gustav Stresemann (prix Nobel de la paix 1926), français, Aristide Briand (prix Nobel de la paix 1926) et américain, Frank Kellogg (prix Nobel de la paix 1929) ; les deux derniers cités ayant élaboré en 1928 le pacte de renonciation solennelle à la guerre (le pacte Briand-Kellogg), auquel adhérèrent notamment l'Allemagne, la France, l'Italie, le Japon et la Grande-Bretagne. Les discours qui suivent sont emblématiques de la marche vers une nouvelle guerre mondiale, en raison de l'incapacité de la SDN – et plus particulièrement en son sein des deux démocraties dominantes, mais rivales, sur le continent européen (la France et la Grande-Bretagne) – à entraver un processus militariste mené à la fois par l'Allemagne (par sa remilitarisation et par l'annexion de plusieurs territoires d'Europe centrale et orientale), par l'Italie (par l'agression de l'Éthiopie, puis par son rapprochement avec l'Allemagne) et par le Japon (par l'occupation militaire de la Chine, puis par son alliance avec l'Allemagne avec le pacte anti-Komintern).

L'année 1935 ouvre cette série de discours, année que Pierre Renouvin a qualifiée de « *tournant* »<sup>1</sup>. À cette époque, la France cherche en effet à se rapprocher de l'Italie (mais aussi, dans une moindre mesure, de l'Union soviétique) afin de contenir la menace allemande, qui a pris une nouvelle dimension avec l'assassinat du chancelier autrichien Engelbert Dolfuss par des nazis autrichiens en juillet 1934 et avec

---

<sup>1</sup> Pierre Renouvin, *Histoire des relations internationales*, éd. Hachette, 1955 à 1958, rééd. 1994, vol. 3, p. 657.

l'annonce par Berlin, en mars 1935, du rétablissement du service militaire obligatoire, en violation des clauses du traité de Versailles de 1919. Cette politique conduit à la formation, en avril 1935, de ce que l'on a appelé le *Front de Stresa*, par lequel la France, l'Italie et la Grande-Bretagne marquent leur volonté de « *s'opposer, par tous les moyens appropriés, à toute répudiation unilatérale des traités susceptible de mettre en danger la paix de l'Europe* ». Toutefois, cet engagement multilatéral – qui ne concerne que l'Europe – est très vite battu en brèche par les intérêts divergents des démocraties : soutien implicite de Paris à Rome avant le déclenchement de la guerre italo-éthiopienne (octobre 1935), alors que Londres a des intérêts majeurs à préserver en Afrique orientale (Égypte, Soudan, sources du Nil, canal de Suez et route des Indes) ; négociations diplomatiques bilatérales anglo-allemandes qui se concrétisent par la signature d'un accord naval en juin 1935 (par lequel Londres « autorise » l'Allemagne à disposer d'une flotte militaire équivalant à 35 % de la flotte britannique)... sans que ses alliés du *Front de Stresa* en aient été informés !

La guerre d'Éthiopie (1935-1936) va être un tournant décisif. Elle va précipiter Mussolini dans les bras d'Hitler et entraîner la formation d'un *Front des États fascistes* – qui allaient apporter une aide concrète aux forces nationalistes de Francisco Franco lors de la guerre civile en Espagne –, alors que les démocraties européennes allaient prouver leur incapacité à venir au secours des républicains espagnols. Ainsi, la marche vers une guerre générale en Europe est enclenchée, les démocraties européennes se montrant totalement impuissantes à la stopper, à la fois par manque de clairvoyance et de volonté, par faiblesse et lâcheté (au regard de leurs engagements), mais aussi par leurs divergences d'intérêts et la concurrence qu'elles entretiennent entre elles, et, dans certains cas, en raison de leur duplicité vis-à-vis de l'Allemagne nazie. Cette dernière en a profité pour réarmer à marche forcée, pour commencer à mettre à exécution son programme d'expansion territoriale (réoccupation de la Rhénanie en mars 1936, formation de la *Grande Allemagne* à partir de 1938 et constitution de « *l'espace vital* » à partir de 1939) et son programme raciste et discriminatoire, avec des actes de violence exacerbée à l'encontre de minorités. La gestion diplomatique de l'après-Première Guerre mondiale (avec en particulier des traités de paix qui refusent l'égalité des droits et des devoirs aux ex-pays belligérants) et les conséquences économiques et sociales mondiales de la crise financière déclenchée en octobre 1929 aux États-Unis (il y a, par exemple, plus de 6 millions de chômeurs en Allemagne en 1933) portent une lourde responsabilité dans la montée en puissance et l'expansion des régimes totalitaires dans l'Europe des années 1930. L'idéologie des régimes fasciste et nazi a pu prospérer sur ce terrain. La politique de laisser-faire des démocraties et les mirages de l'« apaisement » (*appeasement*) et du pacifisme – émanant plus particulièrement des deux grandes puissances démocratiques européennes du moment, la France et la Grande-Bretagne – n'en sont pas moins coupables. Le discours de Joseph Staline, en mars 1939, qui clôt cette série est d'ailleurs révélateur de son état d'esprit vis-à-vis des puissances européennes, qu'il cherche à mettre dans un même panier... quelques mois avant de conclure lui-même un pacte avec Hitler. Ainsi, dans cette

« guerre européenne de trente ans » (depuis 1914), pour reprendre les expressions de René Girault et Robert Frank, « la grande dépression des années 1930 vient rompre les équilibres sociaux, affaiblir les démocraties, exaspérer dans les pays vaincus ou frustrés un nationalisme que le pacifisme des anciens vainqueurs ne réussit pas à apaiser. C'est l'heure des dictatures. La plus grande partie de l'Europe en est couverte. »<sup>2</sup>

## 1. L'ÉCHEC DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS (SDN) :

### LE CAS DE L'AGRESSION DE L'ITALIE FASCISTE CONTRE L'ÉTHIOPIE

---

Les relations de l'Italie avec l'Éthiopie sont anciennes. Les Italiens se sont en effet installés dans la région dès 1869 (dans la baie d'Assab en Érythrée), mais le *Négus* (c'est-à-dire le « roi des rois ») Ménélik II (1844-1913) avait infligé une défaite cinglante à leur volonté d'expansion coloniale lors de la bataille d'Adoua en mars 1896. Cette bataille se conclut par le traité d'Addis-Abeba en octobre suivant, par lequel Rome reconnaissait l'indépendance de l'Éthiopie. Dès lors, se venger d'Adoua devint une obsession du nationalisme italien. C'est ce qui amène le dictateur Benito Mussolini à déclarer dans son discours du 2 octobre 1935 qu'« une heure solennelle dans l'histoire de la patrie est sur le point de sonner », avant d'ajouter un peu plus loin : « Ô Éthiopie ! Nous patientons depuis quarante ans, maintenant ça suffit ! » Vingt ans après la décision de l'Italie de s'engager dans la Première Guerre mondiale, cela constitue également un motif de revanche sur les Alliés qui, selon Rome, n'ont pas honoré les promesses faites en échange de l'entrée en guerre de l'Italie à leurs côtés. L'Italie cherche à bâtir un véritable empire en Afrique de l'Est, où elle dispose déjà de deux colonies, en Érythrée depuis 1889 (que l'Éthiopie avait alors reconnue) et en Somalie depuis 1905. L'année suivante, Londres, Paris et Rome avaient conclu un accord qui reconnaissait à chacun des trois pays des zones d'influence en Éthiopie. Le gouvernement fasciste saura s'en inspirer le moment venu pour justifier son agression contre l'Éthiopie. Parallèlement, Rome avait su maintenir des relations particulières avec l'Éthiopie en soutenant sa candidature et son intégration à la SDN (en 1923) et en signant avec elle un traité en 1928 qui engageait les deux États à respecter leur indépendance respective et à se soumettre à une procédure de conciliation et d'arbitrage en cas de différends. Ayant confirmé l'indépendance de son pays, Ménélik II le modernisa, notamment avec l'aide de la France, impliquée dans le développement de la voie ferrée Djibouti - Addis-Abeba. Son petit-fils, Haïlé Sélassié (1892-1975), ancien élève des missions françaises, parvint au pouvoir d'abord comme gouverneur (*ras*) du Harar en 1911, puis cinq ans plus tard comme régent, à la suite de la déposition (fomentée par Londres) de l'empereur Lidj Yassou (qui avait cherché à se rapprocher de l'Allemagne et de la Turquie). Régent, puis *Négus* en

---

<sup>2</sup> René Girault et Robert Frank, *Turbulente Europe et nouveaux mondes (1914-1941)*, éd. Armand Colin, 1988, rééd. Petite Bibliothèque Payot, 2004, p. 479.

1928, Haïlé Sélassié se fit couronner empereur en avril 1930 (à la mort de sa tante, l'impératrice Zaouditou), à l'âge de 37 ans. Favorable à un rapprochement avec l'Occident et au système de sécurité collective prôné par les Européens, il fit adhérer son pays à la SDN et au pacte Briand-Kellogg (dénommé également « pacte de Paris » dans le discours qui suit).

Le prétexte pris par Mussolini pour agresser l'Éthiopie est l'attaque meurtrière commise par des éléments éthiopiens d'une trentaine de supplétifs indigènes de l'armée italienne à Oual-Oual, à la frontière érythréo-éthiopienne, le 5 décembre 1934. Les demandes d'arbitrages d'Addis-Abeba sont acceptées tardivement par l'Italie, mais elles échouent. Le 17 mars 1935 – soit le lendemain de l'annonce par Berlin du réarmement de l'Allemagne – l'Éthiopie demande à nouveau l'aide de la SDN. À Paris comme à Londres, on mesure combien la réponse qui sera apportée à ce différend sera lourde de conséquences. En effet, un désaveu de l'Italie est susceptible d'entraîner un rapprochement de celle-ci avec l'Allemagne. C'est précisément ce que cherche à éviter le gouvernement français, qui est resté jusque-là plutôt bienveillant à l'égard de Rome, comme l'a montré la rencontre entre Pierre Laval, alors ministre des Affaires étrangères, et Mussolini en janvier 1935, rencontre au cours de laquelle Laval semble avoir laissé « *les mains libres* » au *Duce* (le chef) pour intervenir en Éthiopie. C'est bien ce que dénonce amèrement Haïlé Sélassié dans son discours du 30 juin 1936 lorsqu'il parle, au sujet de cette rencontre, des « *accords secrets de janvier 1935* » et lorsqu'il dit : « *Au grand dam de l'Éthiopie, ce fut l'époque où un certain gouvernement estimait que la situation en Europe exigeait de lui qu'il obtienne à tout prix l'amitié de l'Italie.* » Alors qu'elles viennent de conclure, en avril 1935, une alliance avec l'Italie dans le cadre du *Front de Stresa* – le mois qui suit l'annonce par l'Allemagne de son réarmement – les deux grandes démocraties européennes – relayées ensuite par la SDN – s'emploient à trouver un compromis avec l'Italie, quitte à écorner largement l'indépendance de l'Éthiopie, allant même jusqu'à l'idée de mettre en place un mandat commun franco-anglo-italien sur ce pays africain... L'empereur Haïlé Sélassié rejette d'emblée un projet qui signifie dans la réalité l'instauration d'un protectorat italien sur son pays. En août, puis en septembre 1935, Mussolini rejette à son tour cette solution, qui ne satisfait pas complètement son appétit colonial. Comme le souligne Pierre Milza, le *Duce* veut « *sa guerre* »<sup>3</sup>. Il la veut en particulier pour souder le peuple italien, pour tester son armée et pour donner un nouveau rayonnement international à son pays (en prenant comme référence l'Empire romain), mais aussi parce que sa politique nataliste rend nécessaire la conquête d'une colonie de peuplement (Mussolini parlera même de « *guerre totale* »). Le gouvernement britannique cherche un moment à utiliser la manière forte (en renforçant sa flotte en Méditerranée) pour contraindre l'Italie à renoncer à ses prétentions en Éthiopie, mais il est d'autant moins enclin à aller jusqu'à l'affrontement militaire avec Rome que son opinion publique ne le suivrait probablement pas dans cette voie. Le régime des sanctions – mis en place

<sup>3</sup> Pierre Milza, *Mussolini*, éd. Fayard, 1999, p. 668.

dans le cadre d'un comité *ad hoc* de la SDN, le « comité des treize » – paraît alors la seule voie possible pour faire plier l'Italie fasciste.

### *Mussolini et le tournant du régime fasciste*

**Le 2 octobre 1935, Benito Mussolini (1883-1945) s'adresse à la foule romaine depuis le balcon du palais de Venise, en prononçant un discours qui est radiodiffusé dans toute l'Italie. Il a 52 ans et dirige l'Italie depuis 1922 en tant que Premier ministre. Il prononce un discours retentissant à l'intention de ses concitoyens – mais aussi des puissances européennes – dans lequel il annonce ouvertement l'agression qu'il s'apprête à commettre à l'encontre de l'Éthiopie, État africain indépendant et membre de la Société des Nations (SDN) depuis 1923.** Il passera à l'offensive le lendemain, mais sans avoir adressé au préalable à l'Éthiopie une déclaration formelle de guerre. La SDN réagira dans la foulée en décrétant des sanctions à l'égard de l'Italie. Dans son discours, Mussolini s'insurge que l'on « ose parler de sanctions » à l'encontre d'un pays qui a apporté une « contribution suprême » à la victoire des Alliés lors de la Première Guerre mondiale, sans avoir été payé en retour pour son engagement. Lorsqu'il parle de « paix odieuse », de « miettes du festin colonial », le leader fasciste fait référence aux promesses faites par les Alliés (mais après des négociations menées également avec l'Entente) dans le cadre du traité secret de Londres d'avril 1915 (tant en matière de territoires européens qu'en matière de colonies) – et en particulier par la France et la Grande-Bretagne – en échange de l'intervention de l'Italie (alors neutre) dans la guerre. Mussolini se montre d'autant plus révolté que, dès le début de la Première Guerre mondiale, il a milité activement en faveur de l'interventionnisme, il a rompu avec le parti socialiste pour soutenir activement cette politique, puis a été mobilisé. Les archives du service de contre-espionnage britannique (le *Security Service*, appelé également MI-5) ont révélé que Mussolini avait même été rémunéré par ce service à partir de l'automne 1917 et pendant au moins un an, en échange de son action pour neutraliser le courant pacifiste, hostile à une intervention de l'Italie aux côtés des puissances de l'Entente<sup>4</sup>. Il avait comme agent traitant un certain Samuel Hoare, alors député, qui deviendra par la suite ministre des Affaires étrangères et qu'il retrouvera en 1935 au moment de l'affaire éthiopienne...

La « revanche » – qui signifie le retour de l'Italie sur le devant de la scène internationale en tant que puissance de premier rang – est par conséquent au cœur du projet fasciste et trouve sa « légitimité » dans la dureté des combats de la Première Guerre mondiale. L'évocation par Mussolini de « l'Italie de Vittorio Veneto » est lourde de symbole, elle fait référence à la bataille décisive remportée le 28 octobre 1918 en Vénétie par les armées italiennes sur les forces austro-hongroises, qui permit aux Italiens de pénétrer dans Trente et Trieste, et d'acculer Vienne à l'armistice le

<sup>4</sup> Tom Kington, « Recruited by MI-5: the name Mussolini, Benito Mussolini », in *The Guardian*, 14 octobre 2009.

3 novembre. Le souvenir de cette bataille est une référence majeure pour les nationalistes italiens. Et c'est bien sur les cicatrices mal refermées de la Première Guerre mondiale que Mussolini a élaboré le programme fasciste, en fondant dès mars 1919 les *Faisceaux italiens de combat*, puis le Parti national fasciste en 1921. Son activisme politique fondé sur les suites de la Première Guerre mondiale – qui a profondément déstabilisé la société italienne – et notamment sur l'idée de la revanche (par la force s'il le faut), ses qualités de tribun populaire et d'organisateur de rassemblements de masse, son goût pour l'ordre et la menace physique (les *chemises noires* et la *marche sur Rome* en octobre 1922) lui ont ouvert l'accès au pouvoir. C'est dans ce contexte de pression que, le 30 octobre 1922, le roi Victor-Emmanuel III l'a nommé Premier ministre (le plus jeune que l'Italie ait connu, il a alors 39 ans), puis qu'il gagne les élections d'avril 1924, avant d'évoluer vers une politique totalitaire après l'assassinat du leader socialiste Giacomo Matteotti en juin de la même année.

Membre fondateur de la SDN, l'Italie adhéra en 1925 au pacte de Locarno (qui reconnaissait l'« *inviolabilité* » des frontières occidentales de l'Allemagne) et, trois ans plus tard, au pacte Briand-Kellogg de renonciation solennelle à la guerre. Vis-à-vis de l'Allemagne, la politique de Mussolini fut, dans un premier temps, empreinte, pour le moins, de la plus grande méfiance, notamment en raison de la volonté du *Duce* de mener sa propre politique danubienne. Ses relations avec l'Autriche du chancelier Engelbert Dollfuss étaient très fortes, et juste après l'assassinat de celui-ci par des nazis autrichiens en juillet 1934, Mussolini enverra plusieurs divisions sur le col du Brenner pour faire échouer toute tentative d'*Anschluss* par l'Allemagne. En outre, le *Front de Stresa* rapproche l'Italie de la France et de la Grande-Bretagne. Parallèlement, l'Italie fasciste a également pour objectif de construire un véritable empire colonial (limité jusque-là en Afrique du Nord à la Cyrénaïque et à la Tripolitaine et, en Afrique de l'Est, à l'Érythrée et à la Somalie), « *club* » duquel elle estime avoir été injustement écartée. Mussolini est conscient que l'agression contre l'Éthiopie et la politique des sanctions qui s'ensuivra annoncent des changements majeurs pour la paix en Europe. C'est bien cette menace qu'il agite dans son discours du 2 octobre 1935, en déclarant que « *nous ferons tout notre possible pour éviter qu'un conflit colonial devienne un conflit européen* » et qu'« *à des mesures d'ordre militaire, nous répondrons avec des mesures d'ordre militaire. À des actes de guerre, nous répondrons avec des actes de guerre.* » Pour repousser toute idée de sanctions, le *Duce* en appelle à la fraternité des combattants français et italiens. Il évoque ainsi « *les 6 000 tués de Bligny* », référence aux soldats italiens enrôlés dans les armées françaises et morts – hors du sol italien – sur un champ de bataille de la Première Guerre mondiale (le Mémorial de Bligny, dans la Marne, est dédié aux soldats italiens morts pour la France), dans le cadre de la deuxième bataille de la Marne (avril-novembre 1918). Cette référence a valeur de symbole, elle évoque le sacrifice consenti par le peuple italien pour voler au secours d'une nation alliée. Elle appuie l'appel de Mussolini au « *vrai peuple de France* » et à travers lui à son gouvernement qui, on l'a vu, prône une politique plutôt favorable à l'Italie (à cet égard le rôle de Pierre Laval comme ministre des Affaires étrangères doit être souligné). D'ailleurs, les chefs

d'état-major italiens et français n'ont pas hésité à conclure une convention militaire, en juin 1935... à l'insu des autorités britanniques.

Toutefois, la politique des sanctions élaborée par la SDN va très vite montrer ses limites et son inutilité. Elle fait l'objet de discussions au sein de l'Assemblée de l'instance internationale, en octobre et novembre 1935. Le principe d'une intervention militaire est écarté au profit de sanctions économiques et financières : embargo sur les armes – qui a manifestement plus touché l'Éthiopie que l'Italie, comme s'en plaint Haïlé Sélassié dans son discours devant la SDN – et embargo sur des produits de première nécessité. Mais sont exclus de cet embargo – à la demande notamment du président du Conseil Pierre Laval – plusieurs produits indispensables à l'Italie pour mener la guerre : le pétrole, le fer, l'acier, etc. Finalement, sous l'impulsion de la France et de la Grande-Bretagne, on en revient à une politique de recherche de compromis qui soit acceptable par l'Italie. Cela donne le plan élaboré par les ministres des Affaires étrangères français et britannique, respectivement Pierre Laval et Samuel Hoare, qui prévoit rien de moins que de fournir à l'Italie de substantiels gains territoriaux en Éthiopie (les deux tiers du pays, dont l'Ogaden et la plus grande partie du Tigré) et à l'Éthiopie une petite bande de territoire en Érythrée (avec notamment le port d'Assab). Cette remise en cause de la souveraineté d'un État membre viole le pacte de la SDN et peut faire écho aux propos racistes de Mussolini dans son discours du 2 octobre 1935, lorsqu'il adjure les Britanniques de ne pas céder aux sirènes de l'interventionnisme « *pour défendre un pays africain, universellement reconnu comme barbare et indigne de figurer parmi les peuples civilisés* ». Pour mémoire, Londres s'était rallié de mauvaise grâce à l'adhésion de l'Éthiopie à la SDN en 1923, après avoir invoqué des raisons quelque peu similaires. On est bien loin du Mussolini syndicaliste révolutionnaire, militant socialiste et anti-colonialiste, qui s'était opposé en 1911 à la conquête de la Cyrénaïque et de la Tripolitaine par son pays. Toutefois, mis sur la place publique par un article dans la presse en décembre 1935, le plan Laval-Hoare sème la consternation en Grande-Bretagne, où le ministre des Affaires étrangères est contraint de démissionner. Son retrait est interprété par Mussolini comme un nouveau camouflet et rend caduque à ses yeux toute l'architecture élaborée à Stresa. La presse allemande, qui s'était insurgée contre ce plan, accueille avec une grande satisfaction son rejet. Dès lors, « *Hitler pouvait en toute sécurité préparer la remilitarisation de la Rhénanie* », note Jean-Baptiste Duroselle<sup>5</sup> et, comme le souligne Pierre Renouvin, « *en fin de compte, la politique des sanctions se solde par un double échec : la dislocation du front de Stresa, dont l'opinion anglaise prend allègrement son parti, et la déroute du principe de la sécurité collective* »<sup>6</sup>. La guerre d'Éthiopie annonce par conséquent le rapprochement, lourd de menaces, qui va s'instaurer entre Rome et Berlin.

<sup>5</sup> Jean-Baptiste Duroselle, *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*, éd. Dalloz, 1983, rééd. 1993, p. 191.

<sup>6</sup> Pierre Renouvin, *op. cit.*, p. 666.

---

---

## 1 – BENITO MUSSOLINI

« Ô ÉTHIOPIE ! NOUS PATIENTONS DEPUIS QUARANTE ANS,  
MAINTENANT ÇA SUFFIT ! »

2 octobre 1935

Chemises noires de la révolution ! Hommes et femmes de toute l'Italie ! Italiens, habitant dans toutes les régions du monde, au-delà des montagnes et des océans ! Écoutez !

Une heure solennelle dans l'histoire de la patrie est sur le point de sonner.

Vingt millions d'Italiens sont en ce moment même rassemblés sur les places d'Italie. C'est la plus gigantesque démonstration de toute l'histoire du genre humain. Vingt millions d'Italiens mais un seul cœur, une seule volonté, une seule décision. Cette manifestation démontre que l'identité entre l'Italie et le fascisme est parfaite, absolue, inaltérable. Il n'y a que des cerveaux ramollis dans des illusions puériles ou étourdis par la plus profonde des ignorances pour penser le contraire, puisqu'ils ignorent ce qu'est cette Italie fasciste de 1935.

Depuis de nombreux mois, la roue du destin tourne, sous l'impulsion de notre calme et de notre détermination, vers son but naturel. Au cours de ces dernières heures, son rythme est devenu plus rapide : il est désormais irrépessible.

Ce n'est pas seulement une armée qui marche vers ses objectifs, ce sont quarante-quatre millions d'Italiens qui marchent avec cette armée, tous unis, puisque l'on essaye de commettre contre eux la plus noire des injustices : celle de nous enlever un peu de place au soleil.

Quand, en 1915, l'Italie décida d'unir son sort à celui des Alliés, que de cris d'admiration et que de promesses ! Mais après la victoire commune, à laquelle l'Italie avait apporté sa contribution suprême de 600 000 morts, 400 000 mutilés, un million de blessés, quand l'on s'assit autour de la table d'une paix odieuse, il ne resta, pour nous, que les miettes du festin colonial des autres. Pendant quinze années, nous avons patienté, tandis qu'autour de nous se serrait, toujours plus rigide, le cercle qui veut étouffer notre impétueuse vitalité.

Ô Éthiopie ! Nous patientons depuis quarante ans, maintenant ça suffit !

À la Ligue des Nations, plutôt que de reconnaître le juste droit de l'Italie, l'on ose parler de sanctions. Aujourd'hui (et je refuse de croire, jusqu'à preuve du contraire, que le vrai peuple de France puisse s'associer aux sanctions contre l'Italie) les 6 000 tués de Bligny, morts dans un si héroïque assaut qui arracha l'admiration au commandant ennemi lui-même, aujourd'hui, ces 6 000 morts

sursauteraient, sous la terre qui les recouvre. Et, jusqu'à preuve du contraire, je me refuse à croire que le peuple de Grande-Bretagne, le vrai, veuille verser son sang et pousser l'Europe dans la voie de la catastrophe, pour défendre un pays africain, universellement reconnu comme barbare et indigne de figurer parmi les peuples civilisés.

Cependant, nous ne pouvons feindre d'ignorer les éventualités de demain. À des sanctions économiques, nous répondrons avec notre discipline, avec notre sobriété, avec notre esprit de sacrifice. À des mesures d'ordre militaire, nous répondrons avec des mesures d'ordre militaire. À des actes de guerre, nous répondrons avec des actes de guerre.

Que personne n'entretienne l'illusion de nous plier, sans avoir auparavant durement combattu. Un peuple jaloux de son honneur ne peut avoir et n'aura jamais d'autre attitude.

Mais que cela soit dit encore une fois de la manière la plus catégorique (comme un engagement sacré que je prends, en ce moment, devant tous les Italiens qui m'écoutent), nous ferons tout notre possible pour éviter qu'un conflit colonial devienne un conflit européen. Cela peut plaire aux esprits troubles, qui pensent, à travers une nouvelle catastrophe, trouver vengeance pour leurs temples écroulés. Mais nous ne sommes pas de ceux-là. Jamais, comme à cette époque historique, le peuple italien n'a autant montré toute la force de son esprit et la puissance de son caractère. Et c'est contre ce peuple, auquel l'humanité doit les plus importantes de ses conquêtes, et c'est contre ce peuple de héros, de saints, de poètes, d'artistes, de navigateurs, de colonisateurs, d'émigrants, que l'on ose parler de sanctions.

Italie! Italie prolétaire et fasciste! Italie de Vittorio Veneto et de la révolution: debout! debout!

Fais en sorte que ton cri, fais en sorte que le cri de ta décision ferme et irréductible remplisse le ciel et arrive à nos soldats en Afrique orientale et qu'il soit de réconfort à ceux qui vont combattre et qu'il incite les amis et mette en garde les ennemis. C'est la parole de l'Italie qui va au-delà des monts et des mers, dans le monde entier.

Le cri de l'Italie d'aujourd'hui, c'est un cri de justice et c'est un cri de victoire!



## *L'affaire éthiopienne ou la faillite du système de sécurité collective*

La création de la Société des Nations en 1920 a pour origine directe les *Quatorze points* (elle en constitue le dernier point) que le président américain Woodrow Wilson avait édictés en janvier 1918, en mettant l'accent sur le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, sur le respect mutuel dans les relations entre États et sur le règlement pacifique des différends. Cette nouvelle instance internationale chargée d'élaborer des principes de sécurité collective – et de les faire appliquer – et plus généralement d'assurer le développement de la coopération entre les peuples, entra en vigueur en janvier 1920 en même temps que le traité de Versailles. Mais cette nouvelle organisation qui se veut mondiale souffre de deux handicaps majeurs dès sa naissance : les États-Unis n'y ont pas adhéré (le Sénat américain ayant refusé de ratifier le traité de Versailles) et elle ne dispose pas d'un bras armé. Parmi les États qui rejoindront ultérieurement la SDN, on peut citer ici l'Éthiopie dès 1923 (avec l'appui de l'Italie, on l'a vu), l'Allemagne en 1926 (après la conclusion du pacte de Locarno) et l'Union soviétique en 1934 (avec le soutien de la France). Signe de son impuissance, mais aussi de la précocité des menaces, la SDN fut incapable de canaliser certains États en mal de puissance et constituant de ce fait une menace pour la paix : d'où le retrait du Japon de l'organisation internationale en 1933 après sa condamnation pour son agression contre la Mandchourie chinoise (à partir de 1931), suivi par le retrait de l'Allemagne après l'accession au pouvoir d'Adolf Hitler.

**Ce 30 juin 1936, bien que désormais en exil, Haïlé Sélassié, empereur de l'un des deux derniers États non colonisés en Afrique (avec le Liberia), monte à la tribune de la SDN afin de tenter de sauver l'indépendance de son pays.** Des journalistes italiens profitent de sa présence pour susciter un chahut dans la salle de conférence... L'empereur d'Éthiopie souligne la « *lutte inégale* » entre un État développé industriellement et fort d'une quarantaine de millions d'habitants et « *un peuple ne comptant que 12 millions d'habitants, sans armes, sans aucune ressource, n'ayant pour lui que la justice de sa propre cause et une promesse de la Société des Nations* ». Sur le plan militaire, l'offensive italienne déclenchée le 3 octobre 1935 a été relativement rapide et, au moment où le Négus prend la parole, son pays est déjà vaincu, depuis que les forces italiennes ont pris le contrôle d'Addis-Abeba le 5 mai 1936, aboutissement d'un mouvement en tenaille depuis l'Érythrée et la Somalie. Cette offensive ne fut pas pour autant une simple promenade militaire pour l'Italie, car bien que largement inférieures en effectifs au corps expéditionnaire italien et dépourvues d'armements et de matériels modernes, les troupes éthiopiennes (350 000 hommes) firent preuve d'une grande combativité. À tel point que Mussolini fut obligé de dépêcher sur place le chef d'état-major des armées, le maréchal Pietro Badoglio, en novembre 1935, pour prendre le commandement du corps expéditionnaire et renverser le cours des combats. Ce renversement se fera au prix d'un renforcement des effectifs italiens

(portés jusqu'à près de 500 000 hommes), mais surtout d'un recours à la « *guerre totale* », avec notamment l'utilisation de l'arme chimique et le bombardement d'objectifs tant militaires que civils [sur le concept de *guerre totale*, voir également le discours n° 39]. À partir de février 1936, les opérations militaires italiennes prennent même « *le caractère d'un véritable génocide* », souligne Pierre Milza<sup>7</sup>. La dureté et l'atrocité des combats sont dénoncées par Haïlé Sélassié, avec des mots qui ne manquent pas de renvoyer aux pratiques qui seront déployées à grande échelle par le régime nazi pendant la Deuxième Guerre mondiale : « *Jamais auparavant on n'a vu un gouvernement procédant à l'extermination systématique d'une nation par des moyens barbares [...] ce poison mortel que sont les gaz d'extermination* », déclare-t-il. Et d'ajouter peu après : « *Ce ne sont pas uniquement les guerriers qui ont été la cible du gouvernement italien. Celui-ci s'en est pris avant tout aux populations éloignées des hostilités dans le but de les terroriser et de les exterminer.* » Ainsi, dans son discours, le Négus insiste fortement sur l'emploi par les forces italiennes d'armes chimiques, armes qui avaient été utilisées lors de la Première Guerre mondiale, mais qui depuis avaient fait l'objet d'une interdiction internationale par le protocole de Genève adopté en 1925. Ce protocole, relatif à la prohibition de l'emploi en temps de guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et des moyens bactériologiques, était entré en vigueur en 1928. Haïlé Sélassié souligne que, jusque-là, les dénonciations par l'Éthiopie de ces pratiques auprès de la SDN sont restées sans effet, le contraignant ainsi à venir s'adresser directement à la tribune de l'Assemblée de l'organisation internationale, pour que cette dénonciation ait plus de poids et soit entendue.

Ce discours est une dénonciation de l'échec du système de sécurité collective (de la « *moralité internationale* ») dans lequel l'Éthiopie avait placé ses espoirs de développement. Ceci amène le Négus à critiquer durement le comportement des puissances européennes en faveur de l'Italie, ainsi que l'inaction du Conseil de la SDN entre le moment où l'Éthiopie a présenté sa première demande (14 décembre 1934) et la remise du mémorandum italien (4 septembre 1935), intervalle qui a permis à l'Italie de se déployer militairement. En rappelant aux États membres l'engagement qu'ils ont pris en octobre 1935 en désignant clairement l'agresseur de l'Éthiopie, le Négus dénonce l'inefficacité de la mécanique de la SDN. Il pointe du doigt les conséquences de la non-application du pacte de cette organisation, et en particulier de son article 15 – relatif à la procédure à suivre en cas de différends – et de son article 16, qui stipule que si un État membre agresse un autre État membre, c'est l'ensemble des États membres qui sont concernés et impliqués par le régime de sanctions adopté. Lorsqu'il stigmatise l'échec du régime des sanctions et même « *des sanctions intentionnellement mal choisies, intentionnellement mal appliquées* », Haïlé Sélassié veut prendre date (« *Dieu et l'Histoire se souviendront de votre jugement* ») sur la responsabilité des États membres dans la faillite de l'armature de sécurité collective mise en place au sortir de la Première

<sup>7</sup> Pierre Milza, *Mussolini, op. cit.*, p. 673.

Guerre mondiale et sur l'effet boomerang en Europe d'un tel comportement. Ainsi, le cri d'alarme que lance Haïlé Sélassié n'est pas seulement un plaidoyer vibrant pour la défense de ses concitoyens, il se veut aussi un combat pour défendre « *la cause de tous les petits peuples menacés d'être agressés* ». C'est un message pré-moitoire destiné à l'Europe, la mettant en garde contre « *le destin qui l'attend si elle devait s'incliner devant le fait accompli* ».

Signe de sa totale impuissance, dès le 4 juillet 1936, l'Assemblée de la SDN vote à la quasi-unanimité la levée des sanctions économiques et financières contre l'Italie. C'est un grave échec pour l'empereur d'Éthiopie. Les puissances européennes ne sont pas prêtes à couper leurs liens économiques avec l'Italie, que ce soit la France ou l'Union soviétique (qui fournit l'Italie en pétrole). La victoire militaire italienne – qui se traduit par la proclamation de l'Empire éthiopien d'Italie le 9 mai 1936 (avec pour souverain le roi Victor-Emmanuel III) – se trouve confirmée par la levée du régime de sanctions par la SDN. Double victoire pour Mussolini, car les sanctions avaient eu pour principal effet de ressouder la population autour de lui et, comme le remarque Pierre Milza, « *jamais le consensus de la nation n'avait été – et ne serait – aussi fort qu'au lendemain de la victoire en Afrique* »<sup>8</sup>. Le rejet international (ambigu) que l'aventure éthiopienne a suscité allait pousser Mussolini dans les bras de l'Allemagne hitlérienne, qu'il avait pourtant cherché à contenir jusque-là. Dès novembre 1936, l'Italie forme avec l'Allemagne « l'Axe » Rome-Berlin, puis adhère un an plus tard au pacte anti-Komintern (dirigé contre l'Union soviétique) que l'Allemagne et le Japon avaient conclu en 1936. En cette année 1936, fort du succès de son coup de force – qui suit celui réalisé par Hitler avec la remilitarisation de la Rhénanie en mars 1936 – et de l'expérience des sanctions, Mussolini s'engage dans une radicalisation du régime fasciste. L'Italie quitte la SDN en 1937, la même année où l'agression du Japon contre la Chine porte un nouveau coup à la crédibilité de l'organisation internationale. On le voit, tout au long de l'entre-deux-guerres, la SDN se montre incapable de contrer le bellicisme de certains États (réarmement de l'Allemagne en mars 1935, remilitarisation de la Rhénanie un an plus tard), leur agression contre d'autres États (guerre italo-éthiopienne, guerre sino-japonaise, *Anschluss*, démembrement de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne, etc.)... et *a fortiori* de rétablir la paix là où celle-ci a été violée. La leçon fut retenue, et lors de la Deuxième Guerre mondiale les puissances alliées recherchèrent tout au long du conflit (charte de l'Atlantique d'août 1941, déclaration des Nations unies de janvier 1942, etc.) à promouvoir une nouvelle architecture de la sécurité collective pour le temps de paix [voir discours n° 28]. Cette démarche active allait se traduire par la signature en 1945 de la charte des Nations unies par les représentants de cinquante et une nations en guerre contre les puissances de l'Axe, puis par la tenue de la première assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU), en janvier 1946. Le discours que prononce Haïlé Sélassié à la tribune de la SDN près de dix ans auparavant témoigne d'un esprit visionnaire, à la fois sur la mondialisation des menaces à venir et sur le caractère inéluctable de la « *guerre*

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 681.

*de masse* » qui se profile, ainsi que sur la nécessité de rebâtir pour le temps de paix un système de sécurité collective, suffisamment efficace et solide pour pouvoir garantir l'application de ses principes et les faire respecter. Haïlé Sélassié ne remontera sur son trône qu'en mai 1941, à la suite des opérations de reconquête de l'Éthiopie menées par les forces britanniques, appuyées notamment par les premiers éléments de la France libre, ainsi que par des éléments belges.

---

## 2 – HAÏLÉ SÉLASSIÉ

« *JAMAIS AUPARAVANT ON N'A VU UN GOUVERNEMENT  
PROCÉDANT À L'EXTERMINATION SYSTÉMATIQUE  
D'UNE NATION PAR DES MOYENS BARBARES...* »

30 juin 1936

Moi, Haïlé Sélassié I<sup>e</sup>, empereur d'Éthiopie, suis ici devant vous aujourd'hui pour réclamer qu'il soit rendu justice à mon peuple et que lui soit accordée l'aide promise il y a huit mois lorsque cinquante nations ont reconnu l'agression commise à son encontre en violation des traités internationaux.

Jamais auparavant un chef d'État n'est venu s'adresser à cette Assemblée. Jamais auparavant non plus un peuple ne fut victime d'une telle injustice pour se retrouver à présent totalement livré à son agresseur. Jamais auparavant on n'a vu un gouvernement procédant à l'extermination systématique d'une nation par des moyens barbares, en violation des plus solennelles promesses de paix exprimées par les nations du monde interdisant solennellement que ce poison mortel que sont les gaz d'extermination ne soit utilisé contre d'innocents êtres humains. Je m'adresse à vous pour prendre la cause d'un peuple qui se bat pour défendre son indépendance ancestrale et c'est pour cette raison que le chef de l'Empire éthiopien est venu aujourd'hui à Genève pour remplir sa tâche suprême après avoir combattu l'ennemi à la tête de ses armées.

Je prie Dieu tout-puissant pour qu'il épargne aux nations de la Terre les horribles souffrances qui ont été celles de mon peuple, et dont les chefs qui m'accompagnent ici ont été les témoins horrifiés.

Il est de mon devoir d'informer les gouvernements rassemblés à Genève qui sont responsables des vies de millions d'hommes, de femmes et d'enfants du danger qui les menace, en décrivant le destin qu'a enduré l'Éthiopie.

Ce ne sont pas uniquement les guerriers qui ont été la cible du gouvernement italien. Celui-ci s'en est pris avant tout aux populations éloignées des hostilités dans le but de les terroriser et de les exterminer.

Au commencement, vers la fin de 1935, les avions italiens ont déversé sur mes armées des bombes de gaz lacrymogènes. Leur effet ne fut que modéré. Les soldats ont appris à se déployer en attendant que le vent ait dispersé rapidement les gaz toxiques.

L'aviation italienne a eu recours ensuite au gaz moutarde. Elle a déversé des tonnes de ce liquide sur les groupes armés. Mais cette méthode eut également peu d'effets. Le liquide ne toucha que peu de soldats et les tonnes tombées sur le sol avertissaient les soldats et la population de la présence du danger.

C'est à l'époque où se déroulaient les opérations d'encercllement de Makallé que le commandement italien, craignant une déroute, a employé le procédé que je me dois de dénoncer maintenant au monde entier. Des pulvérisateurs spéciaux furent installés à bord des avions pour leur permettre de répandre sur de larges espaces du territoire une fine pluie mortelle. Par groupes de neuf, quinze, dix-huit, les avions se succédèrent pour créer un brouillard qui ressemblait à une nappe ininterrompue. Comme à la fin du mois de janvier 1936, les soldats, les femmes, les enfants, le bétail, les lacs, les rivières et les prairies furent continuellement arrosés de cette pluie mortelle. C'est dans le but de tuer systématiquement toute créature humaine, dans le but d'empoisonner systématiquement les eaux et les prairies, que le commandement italien fit passer et repasser son aviation sur notre pays. Telle était sa principale tactique de guerre.

Le raffinement de la barbarie était poussé à ce point que la dévastation et la terreur frappèrent les régions les plus densément peuplées du territoire, les endroits les plus éloignés du théâtre des hostilités. L'objectif était de répandre la peur et la mort sur de larges régions du territoire éthiopien.

Cette tactique de la terreur fut couronnée de succès. Les êtres humains et les animaux succombèrent. La pluie mortelle qui tombait des avions mettait en fuite tous ceux qui avaient le malheur d'entrer en contact avec elle. Tous ceux qui ont bu de l'eau empoisonnée ou mangé des nourritures infectées succombèrent dans d'atroces souffrances. Par dizaines de milliers, les victimes du gaz moutarde italien succombèrent. C'est dans le but de dénoncer au monde civilisé les tortures qui ont été imposées au peuple éthiopien que j'ai décidé de venir à Genève.

Nul autre que moi et mes courageux compagnons d'armes ne pouvait rapporter ce témoignage indéniable à la Société des Nations. Les appels lancés par mes délégués à la Société des Nations étaient restés sans réponse ; mes délégués n'avaient pas été témoins. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de témoigner moi-même contre le crime perpétré à l'encontre de mon peuple et de mettre en garde l'Europe contre le destin qui l'attend si elle devait s'incliner devant le fait accompli.

Faut-il encore rappeler à l'Assemblée les différentes étapes du drame éthiopien ? Il y a vingt ans qu'en ma qualité de successeur au trône, régent de l'Empire, puis empereur, je n'ai ménagé aucun effort pour apporter à mon peuple les bénéfices de la civilisation et en particulier mettre en place des relations

de bon voisinage avec les puissances limitrophes. En particulier, je parvins à conclure avec l'Italie le traité d'amitié de 1928, qui interdisait de manière absolue tout recours, sous quelque prétexte que ce soit, à la force des armes, substituant ainsi à la violence la conciliation et l'arbitrage sur lesquels les nations civilisées ont fondé l'ordre international.

Dans son rapport du 5 octobre 1935, le Comité des Treize reconnaissait mes efforts et les résultats que j'avais obtenus. Les gouvernements étaient d'avis que l'entrée de l'Éthiopie dans la Société des Nations, tout en garantissant à ce pays le maintien de l'intégrité territoriale et l'indépendance, lui permettrait également d'atteindre un plus haut niveau de civilisation. Il ne semble pas que dans l'Éthiopie actuelle il y ait plus de désordre et d'insécurité qu'en 1923. Au contraire, le pays est plus uni et le pouvoir central est mieux respecté.

J'aurais obtenu de plus grands résultats encore pour mon peuple si le gouvernement italien n'avait pas interposé des obstacles de toute nature, fomenté la révolte et armé les rebelles. En effet, le gouvernement de Rome, comme il le proclame maintenant ouvertement, n'a jamais cessé de préparer la conquête de l'Éthiopie. Les traités d'amitié qu'il a signés avec moi n'étaient pas sincères, leur seul objectif était de dissimuler sa réelle intention à mon égard. Le gouvernement italien reconnaît que, durant les quatorze dernières années, il a préparé la conquête qui s'exécute actuellement. Il reconnaît dès lors qu'en encourageant l'admission de l'Éthiopie au sein de la Société des Nations en 1923, en signant le traité d'amitié en 1928, et en signant le pacte de Paris qui mettait hors la loi toute forme de guerre, il trompait le monde entier.

Le gouvernement éthiopien recevait dans ces traités solennels des garanties supplémentaires de sécurité qui l'auraient mis en mesure d'effectuer de plus grands progrès sur le chemin pacifique des réformes sur lequel il s'était engagé et auquel il accordait tous ses efforts et tout son cœur.

L'incident de Oual-Oual en décembre 1934 m'a surpris comme un coup de tonnerre. La provocation de la part de l'Italie était évidente. Je n'eus aucune hésitation à m'adresser à la Société des Nations. J'invoquai les clauses du traité de 1928, les principes du pacte. Je demandai l'ouverture d'une procédure de conciliation et d'arbitrage.

Au grand dam de l'Éthiopie, ce fut l'époque où un certain gouvernement estimait que la situation en Europe exigeait de lui qu'il obtienne à tout prix l'amitié de l'Italie. L'abandon de l'indépendance de l'Éthiopie à la gourmandise du gouvernement italien fut le prix à payer. Cet accord secret, en contradiction avec les dispositions du pacte, a exercé une influence notoire sur le cours des événements. Ses conséquences néfastes sont ressenties depuis lors par l'Éthiopie et le monde entier.

Ce premier cas de violation du pacte fut suivi par de nombreux autres. Se sentant soutenu dans sa politique à l'égard de l'Éthiopie, le gouvernement italien s'empressa de faire des préparatifs de guerre, car il estimait que la

pression concertée exercée sur le gouvernement éthiopien pourrait échouer face à la résistance de mon peuple à une domination italienne.

Entre-temps, de nombreux obstacles venaient barrer la route à la procédure de conciliation et d'arbitrage. Les gouvernements étrangers empêchèrent le gouvernement éthiopien de désigner des arbitres parmi les représentants de ces derniers. Et une fois le tribunal d'arbitrage désigné, des pressions furent exercées afin que la décision rendue soit favorable à l'Italie.

En vain, car les arbitres, parmi lesquels deux représentants italiens, furent obligés de reconnaître unanimement que dans l'incident de Oual-Oual, tout comme dans les incidents ultérieurs, l'Éthiopie n'avait pas de responsabilité internationale.

Le gouvernement éthiopien, se basant sur cette décision, estima sincèrement qu'une ère de relations amicales avec l'Italie allait voir le jour. C'est en toute loyauté que je tendis la main au gouvernement de Rome. L'Assemblée fut informée par le rapport du Comité des Treize, le 5 octobre 1935, des événements qui se déroulèrent après le mois de décembre 1934 et ce, jusqu'au 3 octobre 1935.

Il me suffira de citer quelques-unes des conclusions de ce rapport (numéros 24, 25 et 26). [...] Le mémorandum italien (renfermant les plaintes déposées par l'Italie) a été remis au Conseil le 4 septembre 1935, alors que l'Éthiopie adressa sa première demande au Conseil le 14 décembre 1934. Dans l'intervalle, le gouvernement italien s'opposa à ce que le Conseil se penche sur la question en arguant du fait que la seule procédure appropriée était celle établie par le traité italo-éthiopien de 1928. En outre, tout au long de cette période, le déploiement de troupes italiennes en Afrique orientale fut poursuivi. Le gouvernement italien présenta cet envoi de troupes au Conseil comme une mesure nécessaire à la défense de ses colonies menacées par les préparatifs de l'Éthiopie. L'Éthiopie, de son côté, attira l'attention du Conseil sur les déclarations officielles faites en Italie qui, à son avis, ne laissaient aucun doute quant aux intentions hostiles du gouvernement italien.

Dès le début de ce conflit, le gouvernement éthiopien s'efforça de trouver une solution pacifique. Il a fait appel aux procédures du pacte. Le gouvernement italien désirant s'en tenir strictement aux procédures du traité italo-éthiopien de 1928, le gouvernement éthiopien y consentit. Il continua à déclarer qu'il accepterait loyalement la décision d'arbitrage, même si la décision était en sa défaveur. Il marqua son accord à ce que la question de la propriété de Oual-Oual ne soit pas réglée par décision d'arbitrage, étant donné que le gouvernement italien n'approuverait pas une telle solution. Il demanda au Conseil l'envoi d'observateurs neutres et se déclara disposé à répondre à toutes les enquêtes que le Conseil pourrait décider.

Une fois le conflit concernant Oual-Oual résolu par arbitrage, le gouvernement italien, cependant, soumit son rapport détaillé au Conseil en vue

d'obtenir une plus grande liberté d'action. Il protesta qu'un cas tel que celui de l'Éthiopie ne pouvait pas être résolu par les moyens prévus par le pacte.

Il déclara que, *« étant donné que la question concernait les intérêts vitaux de l'Italie et qu'elle était de première importance pour la sécurité et la civilisation italiennes, il faillirait à son devoir le plus élémentaire s'il ne retirait pas définitivement sa confiance à l'Éthiopie, se réservant l'entière liberté d'adopter toutes les mesures qui s'avèreraient nécessaires pour assurer la sécurité de ses colonies et la garantie de ses intérêts »*.

C'est en ces termes que le Comité fit son rapport. Le Conseil et l'Assemblée adoptèrent unanimement la conclusion que le gouvernement italien avait rompu le pacte et qu'il était en état d'agression.

Je n'hésitai aucun moment à déclarer que je ne désirais pas la guerre mais que celle-ci m'était imposée, que je me battrais uniquement pour l'indépendance et l'intégrité de mon peuple, et que, dans cette lutte, j'étais le défenseur de la cause de tous les petits États exposés à la gourmandise d'un puissant voisin.

En octobre 1935, les 52 nations qui me prêtent actuellement leur attention m'assurèrent que l'agresseur ne triompherait pas, et que les termes du pacte allaient être utilisés pour que la justice l'emporte sur la violence.

Je demande aux 52 nations de ne pas oublier aujourd'hui la politique qu'elles approuvaient encore huit mois auparavant, sur la foi de laquelle je basai la résistance de mon peuple contre l'agresseur qu'elles avaient alors dénoncé au monde. En dépit de l'infériorité de mon armement, de l'absence complète de force aérienne, d'artillerie, de munitions, de services de santé, ma confiance dans la Société des Nations fut absolue.

J'estimais impossible que 52 nations, parmi lesquelles les plus grandes puissances du monde, ne puissent pas tenir tête à un agresseur isolé. Sur la foi des traités, je n'avais pris aucune mesure préparant à la guerre à d'autres petits États en Europe.

Lorsque le danger devint imminent, conscient des responsabilités que j'avais envers mon peuple, je m'efforçai, durant les six premiers mois de 1935 de me procurer des armes. De nombreux gouvernements m'imposèrent un embargo, alors que le gouvernement italien disposait, grâce au canal de Suez, de toutes les commodités pour transporter, sans interruption et sans protestation, soldats, armes et munitions.

Le 3 octobre 1935, les troupes italiennes envahirent mon territoire. Quelques heures à peine plus tard, je décrétai la mobilisation générale. Poussé par ma volonté de maintenir la paix, en suivant l'exemple d'une grande nation européenne à la veille de la Grande Guerre, j'avais fait reculer mes troupes d'une trentaine de kilomètres afin d'éviter tout prétexte de provocation.

La guerre se déroula ensuite dans les conditions atroces dont j'ai fait état devant l'Assemblée. Dans cette lutte inégale entre un gouvernement à

la tête de plus de 42 millions d'habitants, disposant de moyens financiers, industriels et techniques lui permettant de fabriquer en quantités illimitées les armes les plus meurtrières, et de l'autre côté un peuple ne comptant que 12 millions d'habitants, sans armes, sans aucune ressource, n'ayant pour lui que la justice de sa propre cause et une promesse de la Société des Nations. Quelle assistance fut accordée à l'Éthiopie par les 52 nations qui avaient déclaré le gouvernement de Rome responsable d'avoir rompu le pacte et qui avaient décidé d'empêcher l'agresseur de triompher ? Est ce que chacun des États membres a considéré, comme il est de son devoir en vertu de sa signature de l'article 15 du pacte, que l'agresseur avait commis un acte de guerre dirigé personnellement contre lui ? J'avais misé tous mes espoirs sur le respect de ces mesures. Ma confiance s'était trouvée renforcée par les déclarations répétées du Conseil qui assurait qu'aucune agression ne devait être récompensée et que toute violence finirait par devoir céder à la justice.

En décembre 1935, le Conseil affirma clairement que ses sentiments étaient en accord avec ceux de centaines de millions de gens qui partout dans le monde avaient protesté contre la proposition d'exclure l'Éthiopie. Il fut constamment répété qu'il n'était pas uniquement question d'un conflit entre le gouvernement italien et la Société des Nations, et c'est pour cette raison que je rejetai toute proposition faite à mon avantage par le gouvernement italien, si j'acceptais de trahir mon peuple et le pacte de la Société des Nations. Je défendais la cause de tous les petits peuples menacés d'être agressés.

Qu'en est-il des promesses qui m'ont été faites jusqu'en octobre 1935 ? Dès le mois d'octobre 1935, je constatai avec douleur mais sans étonnement que trois puissances considéraient les engagements qu'elles avaient contractés en vertu du pacte comme absolument sans valeur. Leurs liens envers l'Italie les poussèrent à refuser d'adopter aucune mesure pour arrêter l'agression italienne. Par contre, ce fut, pour moi, une profonde désillusion que l'attitude de certain gouvernement qui, tout en protestant en permanence de son attachement scrupuleux au pacte, employait inlassablement ses efforts à en empêcher l'observation. Dès qu'une mesure susceptible d'avoir une efficacité rapide était proposée, des prétextes divers étaient imaginés pour en ajourner même l'examen. Les accords secrets de janvier 1935 prévoyaient-ils cette obstruction systématique ?

[...] À plusieurs occasions, j'ai demandé une aide financière pour me permettre d'acheter des armes. Cette forme d'aide me fut constamment refusée. Quel est dès lors, en pratique, le sens de l'article 16 du pacte, quel est le sens de la sécurité collective ?

L'utilisation par l'Éthiopie des chemins de fer entre Djibouti et Addis-Abeba était en pratique empêchée pour tous les transports d'armes destinées aux armées éthiopiennes. À l'heure actuelle, il s'agit du principal sinon du seul moyen d'approvisionnement pour les armées italiennes d'occupation. Les règles de la neutralité auraient dû empêcher tout transport destiné aux

forces italiennes, mais il n'existe même pas de neutralité, étant donné que l'article 16 impose à chaque État membre le devoir de ne pas rester neutre, mais de venir en aide, non pas à l'agresseur, mais à la victime d'une agression. Le pacte a-t-il été respecté ? Est-il respecté au moment où je vous parle ?

Enfin, certains gouvernements parmi les États membres les plus influents de la Société des Nations ont proposé à leur Parlement, étant donné que l'agresseur était parvenu à occuper une grande partie du territoire éthiopien, de surseoir à la mise en pratique des sanctions économiques et financières qui auraient été prises à l'égard du gouvernement italien.

[...] J'affirme que le problème soumis aujourd'hui à l'Assemblée est d'une portée bien plus large encore. Il ne s'agit pas seulement de régler l'agression italienne.

Il s'agit de la sécurité collective, c'est-à-dire de l'existence de la Société des Nations, de la confiance des États dans les traités internationaux. Il s'agit de la valeur de promesses faites aux petits États quant au respect et à l'assurance de leur intégrité et de leur indépendance. C'est soit le principe de l'égalité des États, soit l'obligation imposée aux puissances mineures d'accepter le joug du servage. En un mot, c'est la moralité internationale qui est en cause. Les signatures au bas d'un traité n'ont-elles de valeur que dans la mesure où les puissances signataires y ont un intérêt personnel, direct et immédiat ?

[...] À l'exception du Royaume du Tout-Puissant, il n'y a sur cette Terre aucune nation qui soit supérieure aux autres. S'il s'avérait qu'un gouvernement puissant estime qu'il peut impunément détruire un peuple plus faible, alors l'heure a sonné pour ce peuple d'en appeler à la Société des Nations pour qu'elle donne son verdict en toute liberté. Dieu et l'Histoire se souviendront de votre jugement.

J'ai entendu dire que les sanctions inadéquates déjà mises en pratique n'ont pas atteint leur objectif. À aucun moment, et dans aucune circonstance, des sanctions intentionnellement mal choisies, intentionnellement mal appliquées, n'ont été en mesure d'arrêter un agresseur. On ne peut, dans ce cas, parler d'impossibilité d'arrêter un agresseur, mais du refus d'arrêter un agresseur. [...]

Au nom du peuple éthiopien, membre de la Société des Nations, je demande à l'Assemblée de prendre toutes les mesures pour assurer le respect du pacte. Je réitère ma protestation à l'encontre des violations des traités dont le peuple éthiopien a été victime. Je déclare face au monde entier que l'empereur, le gouvernement et le peuple de l'Éthiopie ne s'inclineront pas devant la force ; qu'ils maintiendront leurs revendications et qu'ils utiliseront tous les moyens en leur pouvoir pour assurer le triomphe du droit et le respect du pacte.

Je demande aux 52 nations qui ont promis au peuple éthiopien de l'assister dans sa résistance à l'agresseur, ce qu'elles sont disposées à faire pour l'Éthiopie. Et aux grandes puissances qui se sont engagées à garantir la sécurité collective aux petits États sur lesquels pèse la menace de devoir un jour

connaître le destin de l'Éthiopie, je leur demande : quelles mesures sont-elles disposées à prendre ?

Représentants du monde, je suis venu à Genève pour remplir auprès de vous le plus pénible des devoirs qui soit pour un chef d'État. Avec quelle réponse vais-je retourner devant mon peuple ?



## 2. LES QUESTIONS AUTOUR DU RÉARMEMENT DE L'ALLEMAGNE ET DE L'INTERVENTION DANS LA GUERRE D'ESPAGNE

---

L'année 1935 constitue, on l'a vu avec l'affaire éthiopienne, un tournant dans les relations internationales. C'est également vrai avec la décision prise par Adolf Hitler, cette même année, de rétablir la conscription en Allemagne et par là même d'officialiser la remilitarisation à marche forcée de ce pays. L'année suivante, le leader nazi réussit un deuxième *coup de poker* en remilitarisant la Rhénanie. Dans les deux cas, les démocraties européennes montrent leur incapacité à réagir face à deux infractions majeures aux clauses du traité de Versailles et qui allaient se révéler lourdes de conséquences. Parallèlement, la guerre civile qui éclate en Espagne pendant l'été 1936 se transforme en « laboratoire » militaire pour l'Allemagne et l'Italie, en leur permettant de mettre à l'épreuve leurs troupes et leurs armements. En internationalisant le conflit, les deux États totalitaires cherchent également à prendre des gages stratégiques au Sud de l'Europe et à l'Ouest de la Méditerranée. Face à cette nouvelle tension sur le continent, et de crainte de la voir s'aggraver un peu plus, les démocraties européennes soutiennent un seul principe, celui de la non-intervention. La France du Front populaire prône – un peu contrainte – une telle politique, tout en cherchant un tant soit peu à la contourner pour tenter de porter secours au gouvernement homologue du *Frente Popular*. Conscient des menaces qui s'amoncellent sur la paix en Europe, le président du Conseil français, Léon Blum, s'efforce en effet de réarmer son pays afin d'être prêt à faire face à un éventuel conflit, frontal celui-là. Cet effort ne fut pas négligeable, contrairement à ce que le régime de Vichy allait soutenir par la suite.

### *Hitler et la politique de puissance de l'Allemagne nazie en Europe*

Lorsqu'il prend la parole devant les parlementaires dans l'enceinte du Reichstag le 21 mai 1935, cela fait plus de six mois qu'Adolf Hitler (1889-1945) a réellement les pleins pouvoirs (en cumulant de fait les fonctions de président et de chancelier du Reich) depuis la mort du maréchal Paul Hindenburg en août 1934. Cette adresse, qui intervient quelques semaines après la décision qu'il a annoncée de rétablir le service militaire obligatoire (16 mars 1935), est consacrée à la

politique étrangère. Le passage de ce discours reproduit ci-après a trait à l'« engagement » d'Hitler en faveur de la paix. Au regard du réarmement en cours de l'Allemagne, des *coups de poker* successifs remportés par le *Führer* au cours des années 1935, 1936 et 1938, puis en 1939 jusqu'au déclenchement (en septembre) de la guerre contre la Pologne, un tel « engagement » apparaît pour le moins paradoxal. Il reflète un état d'esprit, qui consiste à avancer des pions tout en repoussant le plus loin possible le conflit généralisé, le temps d'être prêt. « *L'Allemagne ne parle jamais autant de paix, tandis qu'elle se prépare à la guerre* », remarque Maurice Vaïsse<sup>9</sup>. Avant d'arriver au pouvoir en janvier 1933, Hitler s'est fait connaître pour la première fois publiquement lors du putsch manqué de 1923 à Munich (qui s'inspira de la *Marche sur Rome* de Mussolini en 1922), qui lui valut d'être emprisonné pendant quelques mois, période au cours de laquelle il dicta à son secrétaire, Rudolf Hess, les premiers chapitres de son livre de combat, *Mein Kampf*.

Hitler expose dans ce livre, publié en 1925, ce qui allait devenir son programme de gouvernement : une véritable « *religion politique* » prônant un système fondamentalement inégalitaire et totalitaire, basé sur l'idée que le peuple allemand est le peuple supérieur (d'où la nécessité de créer une *Grande Allemagne*), sur l'ostracisme, sur la discrimination des minorités, sur le racisme et plus particulièrement sur l'antisémitisme (avec l'idée de réduire en esclavage les « *peuples inférieurs* »), sur l'anti-communisme et sur l'expansion territoriale, c'est-à-dire la conquête de l'« *espace vital* » (*Lebensraum*) ; le tout en recourant aux actions les plus violentes pour parvenir à ses fins, pour briser toute forme d'opposition et de résistance. Pour mener ce combat, Hitler s'est appuyé, au sortir de la Première Guerre mondiale (au cours de laquelle il a combattu), sur un parti – le Parti ouvrier allemand, devenu, en 1920, le Parti national-socialiste allemand des travailleurs (*Nationalsozialistische Deutsche Arbeiter Partei* ou NSDAP) – sur lequel il a fait main basse en 1921. Mais ce n'est que huit ans plus tard que le parti nazi allait prendre son envol, à la faveur des conséquences désastreuses de la crise économique mondiale sur la stabilité du régime de Weimar (le nombre de chômeurs passe de 3 millions en 1930 à plus de 6 millions en 1933). Le nombre d'adhérents du NSDAP passe de 176 000 en 1929 à 806 000 deux ans plus tard, puis à près de 4 millions en 1933. Parallèlement, Hitler s'appuie sur deux gardes prétoriennes : une « *section d'assaut* », la *Sturm Abteilung* (ou SA), commandée par Ernst Röhm (jusqu'à son assassinat en 1934) et un « *échelon de protection* » : la *Schutzstaffel* (ou SS), commandée dès 1929 par Heinrich Himmler. En raison de leurs violences, ces deux milices seront interdites quelque temps en 1932.

À cette époque, Hitler mise encore sur le combat électoral pour accéder au pouvoir. Lors de l'élection présidentielle de 1932, il recueille 36,8 % des voix face

<sup>9</sup> Maurice Vaïsse (et Jean Doise), *Diplomatie et outil militaire*, Imprimerie nationale, 1987, rééd. Points-Seuil, 1992, p. 366.

au maréchal Hindenburg, qui est élu. Mais l'année suivante, le NSDAP devient le premier parti du Reichstag et Hitler, fort du soutien de certains grands patrons d'industrie, consent à partager le pouvoir avec les conservateurs (inquiets notamment du poids politique des communistes). Cette alliance lui ouvre les portes du pouvoir et Hindenburg le nomme chancelier le 30 janvier 1933. Très vite, Hitler prend des mesures pour mettre en place un régime dictatorial. L'incendie du Reichstag (27 février 1933), qui a fait l'objet d'une manipulation par les nazis, sert de prétexte pour édicter dès le lendemain un décret (« *Pour la protection du peuple allemand* »), qui permet de suspendre les libertés publiques, d'arrêter 4 000 opposants et de proclamer le NSDAP parti unique (en juillet). Parallèlement, dès avril 1933, le régime émet des recommandations pour boycotter les entreprises détenues par des Juifs. « *La guerre faite aux Juifs d'Allemagne par la dictature hitlérienne mérite d'être signalée. Non seulement parce qu'elle éclaire la brutalité fondamentale du nouveau régime mais aussi parce qu'elle a annihilé, en quelques jours, le concours, les complicités d'opinion publique dont le germanisme a si grandement profité depuis dix ans en Angleterre et aux États-Unis* », écrit avec beaucoup de clairvoyance le journaliste André Géraud, alias Pertinax, le 29 mars 1933 dans *L'Écho de Paris*<sup>10</sup>. À la même époque, les décideurs politiques et militaires français sont alertés par leurs services de renseignement sur la répression nazie qui s'abat sur l'Allemagne. En juin 1934, Hitler élimine également les opposants au sein de son propre parti lors de la *Nuit des longs couteaux*, tant l'aile gauche (la plus révolutionnaire) et l'aile conservatrice que l'un de ses bras armés, la SA, devenue trop menaçante pour son propre pouvoir. Pour mettre en œuvre le programme nazi, le *Führer* va s'appuyer sur la force militaire.

En invoquant le traité de Versailles – qui spécifie qu'une fois que la sécurité est assurée, le désarmement de l'Allemagne est un prélude à un désarmement généralisé – et l'échec des plans de désarmement présentés à la conférence du désarmement (qui se réunit à Genève en 1932 et 1933), Hitler souligne que l'Allemagne est en droit de réarmer puisque les autres États n'ont pas désarmé. En France, les militaires « *préfèrent encore un réarmement limité et contrôlé de l'Allemagne à un désarmement de l'outil militaire français* », souligne Maurice Vaisse, qui note, en outre, qu'« *attachée à maintenir le statu quo, la France est au pied du mur. Elle voudrait cumuler les avantages classiques de la sécurité traditionnelle et ceux de la sécurité collective dans le cadre de la SDN. Or, ce n'est plus possible.* »<sup>11</sup> Le principe de sécurité collective – et en particulier le rôle que la SDN aurait pu exercer dans le domaine du désarmement – est mis en échec<sup>12</sup>. Hitler estime avoir les mains libres pour entreprendre l'effort militaire allemand. L'Allemagne quitte à

<sup>10</sup> Cité par Jean-Baptiste Duroselle, *Le Monde contemporain*, éd. Fernand Nathan, 1962, rééd. 1977, p. 123.

<sup>11</sup> Maurice Vaisse (et Jean Doise), *Diplomatie et outil militaire*, op. cit., p. 364 et 365.

<sup>12</sup> Voir Maurice Vaisse, « Société des Nations : les illusions de la paix », in *L'Histoire*, n° 58, juillet-août 1983. Du même auteur, se reporter également à son livre, *Sécurité d'abord, la politique française en matière de désarmement (1930-1934)*, éd. Pédone, 1981.

la fois la SDN et la conférence du désarmement, en octobre 1934. Dès lors, Hitler adopte des mesures radicales pour donner à l'armée (la *Wehrmacht*) une place centrale au sein du régime nazi, et, dès décembre 1933, il décide que les effectifs de l'armée passeront de 100 000 (le plafond autorisé par le traité de Versailles) à 300 000 hommes. De manière concomitante, l'industrie d'armement allemande monte en puissance. Puis, le 16 mars 1935, Hitler annonce le rétablissement du service militaire obligatoire en Allemagne, en dénonçant un projet de loi français qui vise à faire porter la durée du service militaire de 18 à 24 mois (pour des raisons démographiques, en raison des *classes creuses*). Son fidèle collaborateur Hermann Göring annonce au même moment la création de la *Luftwaffe*, qui deviendra en l'espace de cinq ans la première force aérienne mondiale. La « loi sur la défense » institue la conscription et fait évoluer la *Reichswehr* qui devient la *Wehrmacht* (« force de défense »), tandis que la *Reichsmarine* devient la *Kriegsmarine* (« flotte de guerre »). Dans son *Journal*, le ministre allemand de l'Éducation populaire et de la Propagande, Joseph Goebbels, note froidement les conséquences de cette remilitarisation : « Versailles est effacé par une loi. »<sup>13</sup> La réponse des puissances européennes fut minimale, une simple protestation de forme. Pourtant, le mois suivant, le *Front de Stresa* allait curieusement s'engager à empêcher toute « répudiation unilatérale des traités susceptible de mettre en danger la paix de l'Europe ». On a vu plus haut ce qu'il advint de ce « front », d'autant plus fragile que la Grande-Bretagne accepte de signer, en juin 1935, un pacte bilatéral avec l'Allemagne dans le domaine de l'armement naval. Par ce biais, l'Allemagne obtenait une reconnaissance pour réarmer et pouvait espérer écorner le lien franco-britannique. Dans ces conditions, le *Führer* avait la voie libre pour réarmer l'Allemagne.

Lorsqu'il monte à la tribune du Reichstag le 21 mai 1935, Hitler prononce, à 45 ans, son deuxième « discours de paix » (après celui prononcé le 17 mai 1933). Il cherche à se présenter en homme de paix en affirmant en particulier qu'il respectera le traité de Locarno de 1925 (engagement à respecter leurs frontières respectives contracté entre, d'une part l'Allemagne, et d'autre part la Belgique et la France, avec une garantie apportée par l'Italie et la Grande-Bretagne). Le *Führer* tient, en apparence, un langage modéré, mais sa préoccupation est avant tout de pouvoir traiter d'égal à égal avec les puissances européennes dans le domaine des armements. Il avait d'ailleurs indiqué, le 25 mars précédent, à ses interlocuteurs britanniques, John Simon (alors ministre des Affaires étrangères) et Anthony Eden (qui était alors garde du Petit Sceau – sorte de ministre sans portefeuille – avant de devenir en décembre 1935 ministre des Affaires étrangères), que l'Allemagne avait pour objectif d'égaliser le potentiel militaire aérien de la Grande-Bretagne et de disposer d'une marine équivalant (en tonnage) à 35 % de la flotte britannique, ce qui sera acté dans le cadre du pacte germano-britannique de juin 1935. Mais n'est-ce pas un moyen d'affirmer à la face du monde qu'il « garantira » la paix

<sup>13</sup> Joseph Goebbels, *Journal 1933-1939*, éd. Tallandier, 2007, p. 222.

en Europe tant qu'il ne sera pas entravé dans ses projets et dans la réalisation du programme national-socialiste ? En soulignant les drames que la guerre implique (« aucune guerre ne pourrait apporter de remède aux malheurs de l'Europe mais tout au plus les augmenter »), ne cherche-t-il pas à dissuader ceux qui tenteraient de s'opposer à lui ? N'est-ce pas également un moyen de gagner du temps – pour se réarmer – afin d'être prêt le jour où il faudra passer à l'offensive en Europe ? Le temps de réarmer et de regrouper « pacifiquement » tous les Allemands de souche (dans son discours, Hitler insiste d'ailleurs sur la dimension démographique comme facteur de puissance). L'échec de la manière forte pour imposer l'*Anschluss* en juillet 1934 est là pour montrer que ce mode opératoire est prématuré. Ce discours annonce implicitement les actions que l'Allemagne nazie entreprendra trois ans plus tard avec l'*Anschluss* et la conférence de Munich (1938). En cette année 1935, Hitler est conforté par le retour de la Sarre, en mars, dans le giron de l'Allemagne après le plébiscite supervisé par la SDN au début de l'année. Fort de ce succès, Hitler va même jusqu'à dire qu'il ne formulerait plus aucune revendication territoriale vis-à-vis de la France. Il a déclaré le 1<sup>er</sup> mars : « Nous espérons que le retour de la Sarre au Reich améliorera définitivement les relations de la France et de l'Allemagne. De même que nous voulons la paix, nous pensons que le grand peuple voisin est prêt, lui aussi, à rechercher la paix. Nous espérons que nous nous tendrons la main pour cette œuvre commune qui assurera le salut de l'Europe. »<sup>14</sup> Si la paix est mise en avant par Hitler (dans ses déclarations de mars et mai), c'est pour mieux dénoncer ceux qui, selon lui, y portent atteinte. Il vise en particulier la France, non seulement pour avoir fait échouer en 1933 le projet de *Pacte à quatre* (projet italien de créer une sorte de concert des puissances, réunissant l'Allemagne, la France, l'Italie et la Grande-Bretagne) auquel il s'était montré favorable, mais aussi parce que se dessine une alliance de revers entre la France et la Russie, avec le pacte d'assistance mutuelle franco-soviétique, signé le 2 mai 1935. Pour lui, cette alliance est intolérable, d'autant plus qu'elle remet en cause les accords de Locarno de 1925 auxquels il se déclare attaché.

Toutefois, malgré ces déclarations « pacifiques » – qui étaient de pure façade, le temps de réarmer –, la remilitarisation de la Rhénanie, en mars 1936, allait porter un nouveau coup de boutoir à la sécurité en Europe et persuader Hitler qu'il pouvait continuer à progresser dans la réalisation du programme nazi, faute de trouver face à lui une force de résistance à la hauteur de ses ambitions. Il pourra, là encore, dénoncer l'attitude de la France – la ratification par la Chambre des députés du pacte franco-soviétique (texte adopté grâce à une majorité de députés de gauche) fin février – en déclarant devant le Reichstag, le 7 mars 1936 : « Aux offres amicales et aux assurances pacifiques que l'Allemagne n'a cessé de réitérer, la France a répondu par une alliance militaire avec l'Union soviétique, qui est exclusivement dirigée contre l'Allemagne. »<sup>15</sup> Hitler avait été encouragé dans son

<sup>14</sup> Cité par Jean-Baptiste Duroselle, *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*, op. cit., p. 180.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 194.

action par Mussolini qui lui avait fait savoir, au début de l'année 1936, qu'il avait pris ses distances vis-à-vis des Britanniques et des Français (à la suite de l'affaire éthiopienne) et qu'il ne se sentait plus tenu par les accords de Locarno (1925) et de Stresa (1935). Les réactions des puissances européennes à ce coup de force allaient être de deux sortes : purement déclamatoires pour les deux grandes démocraties – à quelques semaines de nouvelles élections, le gouvernement français d'Albert Sarraut se limitera à gesticuler du côté de la ligne Maginot (ligne fortifiée construite au tournant des années 1930 au Nord-Est de la France, à l'initiative du ministre de la Guerre André Maginot) et à déclarer qu'il n'était pas disposé « à laisser Strasbourg exposé au feu des canons allemands », encouragé dans l'inaction par les propos du ministre des Affaires étrangères britannique, Anthony Eden, pour qui il n'y avait pas lieu de croire que l'action allemande « comporte une menace d'hostilités ». Toutefois, l'Italie allait être la seule puissance européenne à réagir véritablement en renforçant les troupes sur le Brenner, le Duce « avait fort bien compris l'accroissement considérable de puissance que la réoccupation de la Rhénanie apportait à Hitler », souligne Jean-Baptiste Duroselle<sup>16</sup>. Dans ses *Mémoires*, Jean Monnet rapporte qu'il était avec Heinrich Brüning lorsqu'ils apprirent la remilitarisation de la Rhénanie. L'ancien chancelier allemand (1930-1932) lui confia alors : « Il faut que les Alliés entrent en Allemagne, sinon il y aura tôt ou tard la guerre », et d'ajouter : « Si vous ne réagissez pas, Hitler se croira invincible et l'armée allemande sera persuadée qu'il a toujours raison. »<sup>17</sup>

Sur le continent européen, la France était le seul État démocratique qui aurait pu s'opposer aux ambitions allemandes qui se concrétisent en 1935 et 1936, mais elle est freinée par plusieurs facteurs : un manque de mobilisation politique (on est à quelques semaines des élections législatives qui allaient porter au gouvernement le Front populaire), des freins financiers au réarmement (qui « sauteront » avec l'arrivée de Léon Blum à la tête du gouvernement), une propension à s'aligner sur la politique britannique de conciliation avec l'Allemagne, une réticence à s'appuyer militairement sur l'Italie (après l'affaire éthiopienne) et une stratégie militaire purement défensive axée sur la ligne Maginot. De surcroît, le général Maurice Gamelin, chef d'état-major général de l'armée, est persuadé que les forces armées allemandes ont déjà dépassé en puissance les forces françaises. Les évaluations relatives au potentiel allemand fournies par le Service de renseignement et le deuxième bureau (en charge du renseignement) de l'état-major des armées (EMA) ont sonné l'alarme tout au long des années 1930 sur le réarmement en cours de l'Allemagne<sup>18</sup>. En janvier 1934, les services de renseignement alertent les décideurs français de l'accélération de ce réarmement et un officier du deuxième bureau, le lieutenant-colonel Reboul, publie même un livre en 1932 intitulé : *Non*,

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 196.

<sup>17</sup> Jean Monnet, *Mémoires*, éd. Fayard, 1976, rééd. Le livre de poche, 1988, p. 163-164.

<sup>18</sup> Voir à ce sujet, Roger Faligot et Rémy Kauffer, *Histoire mondiale du renseignement*, tome I, (1870-1939), éd. Robert Laffont, 1993, p. 462 à 464.

*l'Allemagne n'a pas désarmé*. Parallèlement, au mois de mai 1934, le Conseil supérieur de la guerre émet un avis, à l'unanimité, estimant que la France n'a pas la possibilité de faire face à l'Allemagne, « *sans de terribles risques* ». Les services de renseignement annoncent dès février 1935 le rétablissement du service militaire obligatoire en Allemagne, puis vont anticiper la remilitarisation de la Rhénanie. Mais si le renseignement français a bien pointé du doigt les faiblesses allemandes (notamment le manque d'officiers), l'EMA s'efforce d'extrapoler ces évaluations par crainte d'être engagé dans un conflit qu'il ne souhaite pas mener. « *Quand on sait qu'Hitler était prêt à battre immédiatement en retraite si les troupes franchissaient la frontière, on se rend compte de l'énorme responsabilité de l'EMA* », remarque Jean-Baptiste Duroselle<sup>19</sup>. La remilitarisation de la Rhénanie – qui était indispensable à l'armée allemande en cas d'offensive à l'Ouest – était une atteinte très grave au traité de Versailles, mais aussi au pacte de Locarno, qui visait à garantir la sécurité des frontières occidentales de l'Allemagne. Cela incita la Grande-Bretagne à réaffirmer, le 19 mars 1936, qu'elle interviendrait en faveur de la Belgique et de la France en cas d'invasion allemande. Mais le 6 mars 1936, la Belgique annonçait qu'elle s'engageait désormais dans une politique de « *stricte neutralité* »... En attendant, l'effort militaire allemand était passé de 5,9 % du produit intérieur brut (PIB) en 1932 à 12 % en 1934, et à 19,4 % en 1936<sup>20</sup>.

---

### 3 – ADOLF HITLER

« *AUCUNE GUERRE NE POURRAIT APPORTER DE REMÈDE  
AUX MALHEURS DE L'EUROPE,  
MAIS TOUT AU PLUS LES AUGMENTER* »

21 mai 1935

[...] Le sang versé depuis 300 ans sur le continent européen est hors de proportion avec ce à quoi ont abouti, sur le plan national, les événements. En fin de compte, la France est restée la France ; l'Allemagne, l'Allemagne ; l'Italie, l'Italie, etc. Ce que l'égoïsme dynastique, la passion politique et l'aveuglement patriotique ont obtenu en changements politiques apparemment décisifs, après que des fleuves de sang eurent été répandus, cela n'a fait que gratter superficiellement les caractères nationaux des peuples, sans pratiquement rien changer à leurs caractéristiques essentielles. Si ces États avaient voué

---

<sup>19</sup> Jean-Baptiste Duroselle, *La Décadence (1932-1939)*, Imprimerie nationale, 1979, rééd. Points Seuil, 1983, p. 168.

<sup>20</sup> Chiffres fournis par Jean-Marie Flonneau, *Le Reich allemand – De Bismarck à Hitler (1848-1945)*, éd. Armand Colin, 2003.

une part seulement minime de leurs holocaustes à des buts plus intelligents, le succès en aurait certes été plus grand et plus durable.

Si, en tant que national-socialiste, je défends ouvertement cette opinion, c'est que j'y suis également poussé par la constatation suivante : toute guerre dévore d'abord l'élite. Étant donné qu'il n'existe plus d'espace libre en Europe, une victoire ne pourrait tout au plus entraîner qu'une augmentation du nombre des habitants d'un État, sans rien changer au danger pressant qui menace l'Europe. Si les nations tiennent tellement à atteindre ce résultat, elles peuvent l'obtenir sans larmes, d'une façon plus simple et surtout plus naturelle. Grâce à l'accroissement de la natalité, en peu d'années, une politique sociale saine peut donner à une nation plus d'enfants issus de son propre peuple que d'étrangers conquis et soumis par la guerre.

Non ! C'est par la plus profonde des convictions idéologiques que l'Allemagne national-socialiste veut la paix. Elle veut la paix à cause de cette simple constatation : aucune guerre ne pourrait apporter de remède aux malheurs de l'Europe, mais tout au plus les augmenter. L'Allemagne d'aujourd'hui est en plein labeur, elle soigne ses maux antérieurs. Aucun de nos projets matériels ne sera réalisé avant dix ou vingt ans. Aucune de nos tâches spirituelles ne verra son couronnement avant cinquante ou peut-être cent ans. J'ai donné le départ à la révolution national-socialiste en créant le mouvement ; je l'ai ensuite dirigée comme un combat. Je sais que nous tous nous ne vivons que les débuts de cette profonde évolution. Que pourrais-je souhaiter d'autre que le calme et la paix ? Mais si quelqu'un prétendait que cela n'est que le désir des dirigeants, je me devrais de lui donner la réponse suivante : « Si seulement les dirigeants et les gouvernements voulaient la paix ! Les peuples eux-mêmes n'ont encore jamais souhaité la guerre ! »

L'Allemagne a besoin de paix, et veut la paix ! [...]



### *L'internationalisation de la guerre civile espagnole*

Unie dans un Front populaire (*Frente Popular*), regroupant républicains, socialistes, communistes, trotskystes, anarchistes, ainsi que des syndicalistes, une vaste coalition de gauche gagne les élections de février 1936 en Espagne. La gauche revient au pouvoir après ses triomphes électoraux de 1931 (élections municipales d'avril et législatives de juin) et l'instauration de la Seconde République, qui tourne la page du gouvernement dictatorial de Miguel Primo de Rivera (au pouvoir de 1923 à 1930) ; le roi Alphonse XIII part alors en exil. La nouvelle Constitution fait de l'Espagne une « République démocratique des travailleurs de toutes les classes » et accorde notamment le droit de vote aux femmes et aux militaires.